

BASKET-BALL

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

ABONNEMENT & PUBLICITE

28, place St-Georges, Paris-9.
Téléphone : TRUDAINE 17-45

Rédacteur en Chef : Robert MENAGER

.....
Adresser toute la Correspondance
impersonnellement à "BASKET-BALL"

BI-MENSUEL

.....
Abonnements : 25 francs
Le Numéro : 1 franc

Les Accords Interfédéraux

par Marie-Eugène Bouge,
Président de la F.F.B.B.

La Fédération Française de Basket-Ball a le devoir de suivre toutes les initiatives prises en vue de la propagande et du développement du sport qu'elle dirige. Elle ne saurait donc se désintéresser des efforts faits, parallèlement aux siens, par les divers groupes pratiquant le basket.

C'est dans cet esprit de loyale collaboration qu'elle a adopté une politique de larges accords interfédéraux.

L'entente avec la Fédération Gymnique et Sportive du Travail, la première en date, fut considérée à l'époque de sa signature comme une initiative hardie. On se rappelle les polémiques qu'elle suscita.

Il faut croire, cependant, que nous étions dans la bonne voie, puisque ceux-là mêmes qui ont soulevé, au Comité National d'Education Physique et des Sports le plus d'obstacles, viennent, au nom d'une Fédération amie, de se rallier à notre conception libérale.

Deux accords nouveaux ont été signés la semaine dernière.

Tout d'abord, nous avons consacré, avec la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, une amitié déjà ancienne et qui, depuis la fondation de notre Fédération, s'est toujours affirmée par les relations les plus cordiales.

(Voir la suite page 9)

SAMEDI SOIR AU VEL' D'HIV'

POUR LA CINQUIÈME FOIS
L'Équipe de France affrontera

la Sélection de Lettonie

Sous le patronage de *l'Auto*, le public Parisien sera admis, samedi soir au Vél' d'Hiv' à assister à la cinquième rencontre entre les équipes représentatives de France et de Lettonie.

Le premier match entre ces deux Nations eut lieu le 5 mai 1937 à Riga, à l'occasion du Championnat d'Europe.

La Lettonie, à l'issue d'une partie des plus ouverte, l'emporta par 26 points à 23.

Quelques mois plus tard, à Paris, en



Etienne ROLLAND

finale du Tournoi de l'Exposition, au stade Coubertin, nos joueurs prenaient leur revanche par 25 points à 24 après une partie très émouvante et dont les spectateurs ont gardé certainement le meilleur souvenir.

Le 25 mai dernier, à Riga, l'équipe de France, qui avait eu une saison peut-être trop chargée, subissait une lourde défaite (52 à 14) qui ne situait pas exactement la différence entre les deux formations.

Au début de la présente saison, dans la Poule du Tournoi de Berlin, le 22 octobre, Français et Lettons se sont à nouveau trouvés en présence. Cette fois encore, les Lettons affirmèrent leur supériorité, mais

par un écart de points beaucoup plus normal : 18 points à 14.

Ces précédents résultats indiquent qu'à l'étranger les Lettons ont affirmé une légère supériorité, par contre, lors de l'unique match qu'ils ont joué à Paris, ils ont été battus.

Ce cinquième match posera donc la question de savoir si, à nouveau, devant leur public, les joueurs français peuvent renouveler la victoire qu'ils ont remportée lors de la fameuse Coupe de l'Exposition.

Cette première grande rencontre de la saison internationale à Paris, s'annonce très ouverte.

Il y a quelques mois, à Berlin, nos internationaux échouaient de quatre points, mais il a semblé à de nombreux bons juges qu'à cette occasion, le résultat aurait pu être inversé, si notre équipe avait été effectivement composée avec nos meilleurs représentants.

Nos lecteurs savent que le plan de notre sélectionneur unique M. Geist vise tout particulièrement les Championnats d'Europe qui auront lieu cette année à Kaunas, et ils n'ignorent pas qu'à Berlin, des internationaux chevronnés qui n'ont nullement démérité, ont cédé leur place à quelques jeunes qui avaient besoin de s'aguerrir aux rencontres internationales.

Samedi soir, par contre, c'est la « fine fleur » du basket français, qui s'alignera devant la redoutable sélection de Lettonie.

On verra en effet, notre défense Flouret Cohu, qui a déjà fait de si remarquables exhibitions, reprendre sa place.

Robert MENAGER.

(Voir la suite page 4.)

Savez-vous que...

Uranta - Genève - Sport, champion Suisse 1938 cherche matches dans la région Parisienne pour Pâques 1939, avec retour éventuel.

Ecrire à H. Luciri, 49, Montchoisy, Genève.

Union Sportive Normande à Colombelle près Caen, division Excellence de Basse-Normandie, rencontrera l'équipe d'Excellence de Haute-Normandie en matches aller et retour ou à toutes autres conditions.

Ecrire à M. Rebourg, 7, avenue de la Falaise, Colombelles (Calvados).

L'U.S. Métropolitaine déclare forfait général, pour ses équipes Minimes 4, et Poussins 2, dans le Championnat de Paris.

Le C.S. France est forfait, dans le Championnat de Paris Poussins. Equipe 1.

L'Union Sportive Argenteuillaise est forfait général dans le Championnat de Paris Equipes non groupées. Equipe deuxième.

L'horaire des rencontres du Championnat de Paris équipes non groupées est en principe fixé à 15 heures, les clubs recevant sont invités à prévenir leur adversaire de l'heure exacte à laquelle se disputera le match (tolérance admise 14 heures).

L'U.S. Massif Central est forfait général, dans le Championnat de Paris (équipes non groupées).

Sept équipes sont engagées dans la « Coupe des Dernières Nouvelles ». Cette compétition se disputant au Stade de Coubertin, a débuté le 24 Novembre, où Championnet-Sport triompha difficilement de l'A.S. Cheminots de l'Ouest, après prolongation, par 34 à 32.

Le R.C. France domina nettement, d'autre part, le S.C.P.O. puisque cette dernière équipe dut s'incliner par 42 à 26.

Les Marcheurs Français mettent chaque dimanche, de 9 h. 30 à 11 heures, leur terrain du Stade Lattès, à la disposition des joueurs n'appartenant à aucun Club.

L'A.S. Montferrandaise a battu dernièrement, successivement l'U.S. Métro, le F.C. Lyon et l'A.S. Cheminots Ouest.

Le match Haute-Normandie-Basse-Normandie est reporté au 30 avril et sera joué à Rouen.

Le Coin du Statisticien

Voici les clubs ayant réalisé les meilleures recettes, après le deuxième tour du Championnat de France de Division d'Honneur.

- 1° U.S. Aixoise (2° tour).
- 2° S.A.N. Nice (2° tour).
- 3° U.S. Sous-le-Bois (2° tour).
- 4° A.P. Wattrelôs (1er).
- 5° A.P. Wattrelôs (2° tour).
- 6° A.S. Valentigney (2° tour).
- 7° P.A.C. (2° tour).
- 8° A.S. Monaco (1er tour).
- 9° Abeille de Gièn (2° tour).
- 10° A.A.E. Dorignies (2° tour).

Nos Problèmes de Mots Croisés

Par ENINAJ

Solution du Problème N° 7

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | G | U | A | D | A | L | Q | U | I | V | I | R |
| 2 | U | N | I | A | T | E | | B | L | A | C | E |
| 3 | E | I | D | E | R | | S | I | L | S | | C |
| 4 | R | E | I | N | E | T | T | E | | Q | U | I |
| 5 | L | U | N | D | | T | O | N | | U | R | B |
| 6 | A | X | | L | A | | U | S | S | E | | I |
| 7 | N | | M | I | R | E | | | A | | I | D |
| 8 | D | A | I | K | O | N | | | G | A | N | O |
| 9 | E | G | R | E | N | E | | D | A | L | | U |
| 10 | | A | | R | D | R | O | E | | L | C | |
| 11 | A | V | E | | E | V | I | C | T | I | Q | N |
| 12 | M | E | T | Z | | E | L | A | T | E | R | E |

Ont envoyé une solution juste : J. D. (Vendin) (1^{er}), H. Gourdon (1^{er}), Hattab B. Ammar (2^e), R. Poirier (3^e), L. Rouvier (3^e).

Problème N° 8

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |

Horizontalement

1. Recommandé pour le cercle, décomposé pour le joueur. Véhicule.
2. En sport entraîne la nullité. A sa place dans un ballet.
2. Ancienne ville de Carie. Sur le bois coupé.
4. Evêque de Coutances. Préposition. Deux fois.
5. Egratigner. Utilise.
6. A perdu l'équilibre.
7. Expression.
8. Abréviation. Placer.
9. Grande ouverte.
10. N'a guère de valeur. Avéré.
11. Partie de partie. Dirigeant fédéral.

Verticalement

- I. Statuts.
- II. Pas instruit. Charpente.
- III. Joyeux. Sur la Baltique. Avalée.
- IV. Prénom masculin.
- V. Dans la Drôme. Prénom masculin.
- VI. Préposition. Violation de la loi. Langue.
- VII. En Bohême. Article. Possessif.
- VIII. Congé. Fleur d'Asie.
- IX. Espèce de vautour. Préfixe. Ruminant mythologique.
- X. Passoire. Deux lettres de Rouen.
- XI. Enlève. Importune.

Trois solutions justes envoyées à la F.F. B.B. dans les huit jours qui suivent la parution donnent droit à un abonnement d'un an, gratuit, à « BASKET-BALL ».

LIBRE OPINION

J'ai vu jouer "Métro-St-Hyppolite"

M. Geist en parlant des rencontres féminines à Rome écrivait dans « Basket-Ball » du 27 Octobre que la technique, l'ardeur, la fougue qui animaient les joueuses lui faisait croire souvent assister à des rencontres masculines.

Et bien, si le jeu féminin doit, pour être apprécié, devenir le jeu que j'ai vu pratiquer au stade de la porte de Choisy le samedi soir 19 Novembre... c'est que je n'ai rien compris à la technique du jeu de basket expliquée dans les règlements internationaux.

Ah non! ce n'était pas beau. Et pourtant, il s'agissait de deux équipes vedettes. Si j'ai été parfois emballée par les acrobaties de Rolland, jongleur autant qu'athlète, par les passes rapides des équipiers de Saint-Hyppo, j'ai été bien plus abasourdie par les accrochages, les coups donnés sciemment, la hargne constatés tout au long du match.

Le match était amical, m'avait-on dit! Quelle ironie dans cette appellation et comme nous donnons raison à Gilbert Bideau qui disait dans l'Auto du lendemain « qu'heureusement on n'avait pas inscrit les fautes personnelles. »

Mais si parce qu'on ne craint pas d'être sorti on peut tout se permettre, faudra-t-il se munir de cuirasses? et ne serait-il pas préférable, alors, de se contenter de jouer seulement en rencontres officielles. Un entraînement où tout n'est pas sanctionné, où on ne donne à l'arbitre qu'un rôle mal défini ne peut que fausser l'esprit des équipiers et celui de ceux qui viennent voir et apprendre; nous l'avons bien vu par les réactions des jeunes spectateurs de Saint-Hyppo qui n'ont pas toujours été très corrects avec l'arbitre.

Je n'ai pas regretté l'absence des basketteuses dans les tribunes.

Ces mauvaises impressions avouées, je reconnais qu'à maintes reprises le match était palpitant. Quel beau trio que celui des frères Prudhomme, quel joueur que Rolland, et quelle terrible défense à l'U.S. Métro avec des arrières tels que Sabourdy et Tartary.

Anne d'ALMEIDA.

Coupe Nationale de la F.G.S.P.F.

Voici les résultats du 1^{er} Tour Excellence de la Coupe Nationale :

A.S.S t- Hippo bat E.S.S.C. Tours par 48 à 15.

J.S.P. Issy bat A.G.M. Vesoul, par 37 à 36.

A.S. Bon Conseil bat Arago S. Orléanais par 31 à 7.

U.S.St-Th. Aquin bat J.A. Asnières, par 27 à 11.

J.A. Charleville bat A. Bagnolet, par 41 à 20.

C.S. Plaisance bat St.E. Mulhouse par 34 à 17.

A.S. St-Rogatien bat J.A. Ménilmontant par 38 à 30.

L.F. Jœuf bat C.A.J.O., par 43 à 22.

ENTRE NOUS...

ROGER COCAGNE N'EST PLUS

L'autre dimanche, au cours du match de Championnat de Haute-Normandie (Division d'excellence), G. S. Amfreville-U.S. Saint-Thomas-d'Aquin, qui n'était commencé que depuis trois minutes, le capitaine amfrevillais s'affaissa.

C'était Roger Cocagne, âgé de 19 ans, qui venait d'être frappé d'une crise cardiaque. Transporté mourant au domicile de sa mère, il y décédait dès son arrivée.

Cette perte a jeté la consternation parmi les membres du Groupe Sportif d'Amfreville, car Roger Cocagne était, en effet, un capitaine écouté et un secrétaire-adjoint dévoué. Il avait été formé à l'école amfrevillaise et il était entouré de l'affection de ses dirigeants et de l'estime de ses camarades. Sa mort sera douloureusement ressentie par tous.

A sa famille et à son club, le G.S. Amfreville, nous présentons nos condoléances attristées.

AMFREVILLE N'A PAS DE CHANCE

Le G.S. Amfreville n'a décidément pas de chance ! Nous rappellerons que, quelques jours avant la finale du Championnat de France de Division d'Honneur, qui devait opposer, le 19 avril 1936, au Mans, ce club au Racing Club de France, les Amfrevillais perdirent l'un de leurs meilleurs joueurs, Boutigny, victime d'un accident de la circulation, alors qu'il voyageait à bicyclette.

LE RACING SE SOUVIENT

L'équipe première du Racing-Club de France, qui est venue récemment rendre visite au G.S. Amfreville, a accompli un beau geste en allant fleurir la tombe de Boutigny.

Les sportifs Amfrevillais ont été très sensibles à l'attention des hommes de Vigouroux.

SIMPLES CHIFFRES

Nous empruntons à notre confrère « Les Jeunes », organe officiel de la F. G.S.P.F., quelques chiffres, qui situent parfaitement l'évolution du basket-ball en France.

Nous apprenons, en effet, que les footballeurs qui constituent 1.311 équipes sont les plus nombreux à la F. G.S.P.F., avec 16.019 joueurs, alors que les clubs de basket-ball sont au nombre de 1.962 et que 15.359 licences ont été délivrées la saison dernière.

De plus en plus, le basket vient au second rang des sports français.

DISTINCTIONS

Dans la récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur, à l'occasion de l'Exposition Internationale de 1937, nous avons relevé les noms de nombreux amis à qui nous sommes heureux de présenter nos plus vives félicitations :

Commandeurs : MM. Paul Doumerc, Directeur du Plan de Paris; Pierre Failiot, ancien Président du Conseil Municipal; de Chambure.

Officiers : MM. Géo André, Jean Bortra, Jacques Maire.

Chevaliers : MM. Crevil, architecte en chef de la Ville de Paris; Jusniaux, secrétaire de l'U.S.E.P.P.S.M.; Marane, ancien Président du Conseil général; Vandenberghe, Président de la F.F.A.F.

L'UTILISATION

DU STADE DE COUBERTIN

Consécutivement à la demande de nombreux clubs parisiens, nous avons fait une enquête auprès de la Direction du Stade Municipal Pierre de Coubertin, pour connaître les conditions dans lesquelles nos clubs pouvaient profiter de ces installations. Nous sommes heureux de publier ci-dessous ces renseignements qui, nous en sommes persuadés, présenteront le plus vif intérêt pour tous nos ressortissants :

Le montant de la redevance perçue pour l'occupation de ce stade à l'occasion de manifestations payantes, est constitué par un prélèvement de 10 % sur le montant total des entrées, avec un minimum de garantie. Ce minimum est fixé présentement à 1.000 francs si la manifestation a lieu à une époque où la température n'exige pas le chauffage du Stade et à 1.200 francs en cas de chauffage.

Pour l'utilisation du petit stade, le prix de location est constitué par une redevance fixe et forfaitaire de 500 fr. pour la journée entière (matin et après-midi), de 300 francs pour une location intéressant l'après-midi seule, et 200 fr. pour la matinée, de 9 heures à midi.

En ce qui concerne la location pour une soirée, le prix est actuellement fixé à 350 francs.

Ces prix de location comprennent, aussi bien pour le grand stade que pour le petit stade, l'éclairage, l'usage des vestiaires et des douches, les frais de nettoyage, ainsi que la fourniture du matériel sportif, la manutention et le placement du dit matériel.

Nous nous excusons auprès de nos correspondants régionaux.

L'abondance des matières nous oblige à reporter à un prochain numéro la publication de très intéressants articles de Province.

matériel sportif, la manutention et le placement du dit matériel.

Les clubs n'ont donc à s'occuper que de l'organisation purement sportive de leurs manifestations. Toutefois, les frais de contrôle et du service de police, restent à leur charge.

En ce qui concerne la question d'utilisation du stade pour l'entraînement, la Commission permanente a fixé momentanément le prix à 50 francs l'heure. En cas d'utilisation à l'année d'un façon régulière, un abonnement forfaitaire pourra être envisagé en tenant compte des capacités de paiement des sociétés intéressées. Ce prix restera cependant sensiblement proche du prix de base de 50 francs l'heure.

FRANCE-LETTONIE A LA RADIO

Les amateurs de basket-ball qui n'auront pas la possibilité de se rendre au Vél' d'Hiv', samedi soir, pourront cependant suivre les péripéties de ce beau match France-Lettonie, grâce à la radio.

En effet, notre ami Robert Perrier fera le radioreportage du match à Radio-Luxembourg. Radio-Cité retransmettra, à 22 h. 30, la seconde mi-temps, et le poste des P.T.T. fera un enregistrement sur disques, qu'il diffusera ensuite.

Décidément, la radio est conquise au basket !

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Le Coin des Chômeurs

Situation Lucrative

agréable, indépendante et active
dans le Commerce ou l'Industrie,
sans capital

Par ces temps de chômage où tant de personnes des deux sexes sont sans emploi, il est regrettable qu'on ne sache pas que les industriels de « l'Union Nationale du Commerce Extérieur » (Association mutuelle), 3 bis, rue d'Athènes, à Paris, disposent de nombreuses situations lucratives sans candidats.

Pour une situation lucrative d'agent commercial ou chef de vente, ou si vous préférez la vie sédentaire, de directeur commercial, si vous avez des références prouvant vos capacités, vous n'avez qu'à écrire en indiquant vos antécédents à la direction de « l'Union Nationale ». Si vous êtes débutants et voulez-vous préparer rapidement en gagnant, adressez-vous à :

L'ECOLE TECHNIQUE SUPERIEURE DE REPRESENTATION ET DE COMMERCE

fondée et subventionnée par « l'Union Nationale du Commerce Extérieur » pour la formation de négociateurs d'élite.

Tous les élèves trouvent des situations

Ils sont retenus d'avance par les industriels qui les font travailler pendant leurs études. Demandez la brochure gratuite G à l'Ecole T.S.R.C., 3 bis, rue d'Athènes, à Paris.

SAMEDI SOIR, AU VEL' D'HIV'

POUR LA 5^e FOIS

L'Equipe de France

AFFRONTERA LA
Sélection

DE

Lettonie

(Suite de la 1^{re} page.)

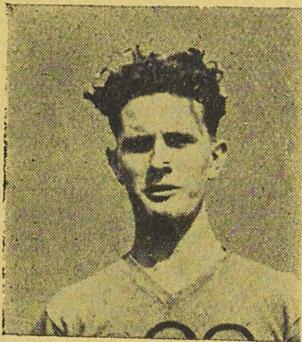
M. Geist pour cette importante rencontre a retenu les services de Rolland, Fabrikant, Lesmayoux, Frezot, Gonnet, Bounaix, Prudhomme, Flouret, Cohu et Betemps.

Tous ces joueurs n'ont pas été sélectionnés sur leur renommée, mais bien sur la forme dont ils ont fait preuve au cours des épreuves de sélection qui avaient réuni une trentaine des meilleurs joueurs français, ce sont donc bien les meilleurs...

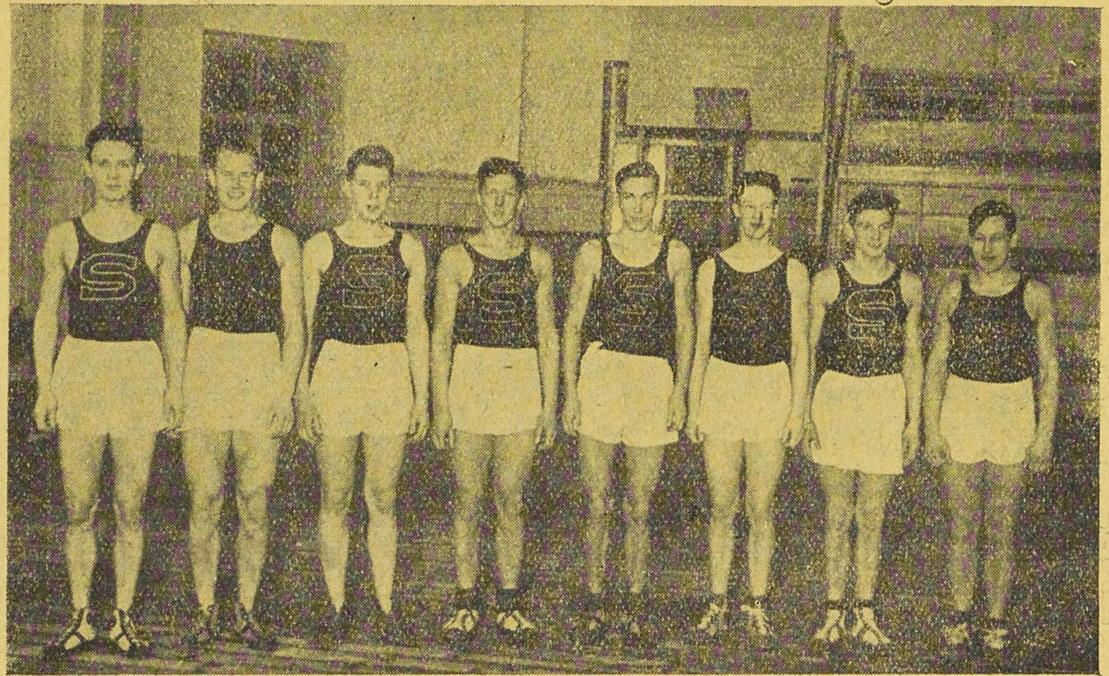
La rentrée dans l'équipe de France des anciens titulaires permettra-t-elle à nos représentants de remonter le handicap des quatre points par lesquels ils ont succombé, à Berlin ?

L'équipe de Lettonie s'annonce particulièrement redoutable. Elle comporte sept joueurs qui ont déjà été sélectionnés de nombreuses fois, et trois jeunes joueurs qui participeront à leur second match international à cette occasion. Elle aura la formation suivante :

MELDERIS Visvalds, 23 ans, 1 m. 83, 82 kgs, a déjà été sélectionné 19 fois.



Fernand PRUDHOMME



L'équipe Lettone

KRAUKLIS Alfreds, 27 ans, 1 m. 82, 71 kgs., 14 fois international.

KAZAKS Maksis, 26 ans, 1 m. 79, 73 kgs, 14 fois international.

ANDERSONS Eduards, 23 ans, 1 m. 79, 73 kgs, 10 fois international.

SMITS Voldemars, 21 ans, 1 m. 85, 79 kgs., 9 fois international.

VANAGS Alexandre, 19 ans, 1 m. 70, 72 kgs, 5 fois international.

GRAUDINS Janis, 24 ans, 1 m. 82, 76 kgs, 5 fois international.

ARENS Karlis, 21 ans, 1 m. 79, 73 kgs.

SOLOVJEVS Juris, 21 ans, 1 m. 79, 73 kg.

SATINS Karlis, 24 ans, 1 m. 79, 73 kgs.

GONNET Gabriel, 21 ans, 1 m. 76, 75 kgs, 1 fois international.

BOUNAIX Robert, 25 ans, 1 m. 80, 74 kgs, 1 fois international.

PRUDHOMME Fernand, 22 ans, 1 m. 79, 73 kgs, 8 fois international.

FLOURET Jacques, 31 ans, 1 m. 87, 88 kgs, 13 fois international.

COHU Robert, 26 ans, 1 m. 90, 90 kgs, 10 fois international.

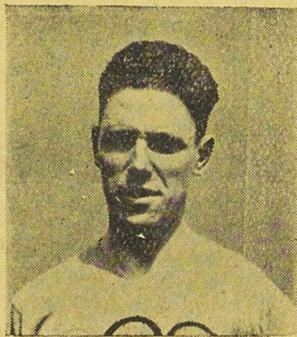
BETEMPS Paul, 22 ans, international pour la première fois.

Sur ces dix hommes, seul Lesmayoux a déjà participé aux quatre précédents matches France-Lettonie, Rolland, Flouret, Cohu, Prudhomme ont déjà affronté trois fois les mêmes adversaires.

Fabrikant, Frezot, Gonnet, Bounaix ont déjà affronté une fois les Lettons. Bien entendu Betemps n'a pu les voir qu'en spectateur, puisqu'il jouera samedi son premier match international.

Nous avons dit déjà combien ce cinquième match nous paraissait ouvert, et au moment de formuler un pronostic nos hésitations redoublent.

Certes, nous avons la plus entière con-



Jacques FLOURET
Capitaine

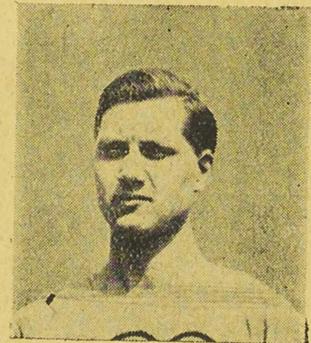
Voici quelques renseignements sur les joueurs qui porteront samedi soir les couleurs françaises :

ROLLAND Etienne, 26 ans, 1 m. 80, 80 k., 12 fois international.

FABRIKANT Wladimir, 21 ans, 1 m. 75, 73 kgs, 3 fois international.

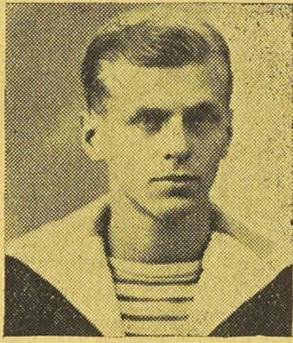
LESMAYOUX Henri, 25 ans, 1 m. 85, 86 kgs, 8 fois international.

FREZOT Eugène, 22 ans, 1 m. 82, 78 kgs, 1 fois international.



Robert COHU

France dans les dix hommes qui ont été admis à l'honneur de défendre nos couleurs, mais nous n'ignorons pas également que les



Wladimir FABRIKANT

dirigeants lettons ont tout particulièrement soigné la préparation de leurs représentants, car ils ont à cœur de venger devant le public parisien la défaite qu'ils subirent lors de la finale de la Coupe des Nations.



Gabriel GONNET

On se souvient, en effet, que quelques minutes avant la fin du match, les Lettons se considéraient comme des vainqueurs certains de cette Coupe, et l'on n'a pas oublié que c'est en particulier grâce au brio d'un Rolland au mieux de sa condition, que la victoire changea de camp pour sourire à nos joueurs.

Les Lettons sont tout particulièrement heureux de l'occasion qui leur est offerte, de prendre une revanche. D'autre part, nos internationaux ne sont pas moins décidés à effacer un certain 52 à 14 « encaissé » à Riga, et qui leur est resté sur le cœur.

Voici les données du problème. A vous de conclure. Pour notre part, ce que nous affirmerons, c'est que ce cinquième match constituera à n'en point douter, une splendide démonstration du sport complet et vi-



Henri LESMAYOUX

vil qu'est le basket international et nous souhaitons que le public parisien vienne nombreux assister à cette rencontre qui s'annonce aussi émouvante que ne l'ont été les précédents France Lettonie, France Lituanie et France Italie, qui ont aidé à la vulgarisation de notre sport parmi les fidèles du Vél. d'Hiv.

Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné par les arbitres internationaux, MM. Niebuhr et Luciri, à 22 heures.

En lever de rideau, une agréable démonstration de jeu ouvert sera faite par les excellents équipiers premiers du Racing-Club de France et de la St-Charles d'Alfortville.

La location est ouverte au Vel' d'Hiv',

de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, à nos bureaux de 9 heures à midi et de 13 heures 30 à 20 heures 30.



Eugène FREZOT

Le prix des places est établi comme suit : loge : 30 fr. la place; fauteuil de piste : 25 fr. ; fauteuil de balcon : 15 fr. ; virage : 10 fr. ; gradin : 5 fr.

A l'intention de nos Clubs, nous avons



Robert BOUNAIX

réserve quelques tarifs réduits, permettant à leurs membres d'avoir accès aux places à 15 francs pour la somme de 7 francs. Ces tarifs réduits doivent être pris par 10 au minimum, directement aux bureaux de la Fédération.

ROBERT MENAGER.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION D'EXCELLENCE

1^{er} Tour Elimatoire - DIMANCHE 18 DECEMBRE 1938

| N° | MATCHES | VILLES | TERRAINS | HEURES | ARBITRES | |
|-----|-----------------|-------------------------|-----------|----------|----------|-------------|
| 108 | C.A. Mulhouse | Rhône Sportif | Mulhouse | C.A.M. | 11 h. | Flageollet |
| 109 | Caufa Romilly | U.S. Assomption | Romilly | Caufa | 14 h. 30 | Cairoli |
| 110 | A.S.C. Rennais | A.S.C. Ouest | Rennes | A.S.C.R. | 11 h. | Orial |
| 111 | Caufa Reims | U.S. Tourcoing | Reims | Caufa | 14 h. 30 | Coutier |
| 112 | A.S. Cannes | S.C. Alfort | Lyon | L.O.U. | 13 h. 30 | Chouzy |
| 113 | L.O.U. | B.B.C. Russe | Lyon | L.O.U. | 14 h. 30 | Clatel |
| 114 | A.S. Vendin | A.S.R.S. | Vendin | A.S.V. | 14 h. 30 | Péchenart |
| 115 | O. Lillois | A.S.B.C. | Lille | O.L. | 14 h. 30 | Scherpereel |
| 116 | A.S. Cherbourg | A.S. Saint-Hippo | Cherbourg | A.S.C. | 14 h. 30 | Laurent |
| 117 | A.S. Amicale | F.C. Lyon | Paris | S.F. | 13 h. 30 | Magne |
| 118 | S. Français | C.A. Béglais | Paris | S.F. | 14 h. 30 | Lehuhotel |
| 119 | S.C.P.O. | J.A. Charleville | Paris | U.S.M. | 13 h. 30 | Creux |
| 120 | U.S. Métro | S.B.U.C. | Paris | U.S.M. | 14 h. 30 | Coulon |
| 121 | P.U.C. | C.S.S.S. Courchelettes. | Paris | C.S. | 13 h. 30 | Trolard |
| 122 | Championnet Sp. | B.E.C. | Paris | C.S. | 14 h. 30 | Risset |
| 123 | F.O. Piscénois | S.U. Agen | Pézenas | F.O.P. | 14 h. 30 | Soula |

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION D'HONNEUR

RÉSULTATS DES MATCHES DU DEUXIÈME TOUR ÉLIMINATOIRE disputés le Dimanche 20 Novembre 1938

| | |
|---|--|
| 44 — B.C. Romanais, bat U.S. Montelaise par 65 à 18 | 79 — E. Saint-Maurice bat S.C. Chambéry par 32 à 20 |
| 45 — F.O. Grenoblois, bat C.A. Coquelicot, par..... 35 à 27 | 80 — G.S.C.L. bat B.C. Soleil par 40 à 18 |
| 46 — A.G.M. Vesoul, bat F.A. Mulhouse, par 22 à 17 | 81 — C.A.S.C. Oullins bat E. Montaud par..... 50 à 14 |
| 47 — S. Illkirsch, bat C.S. Metz par 23 à 21 | 82 — A. Bagnolet bat U.S. Sous-le-Bois par..... 20 à 17 |
| 48 — A.S. Brestoise, bat J.G. St-Christophe par 20 à 10 | 83 — A.P. Wattrelos bat E. Mézières par 48 à 15 |
| 49 — A.S. St-Rogatien bat C.A.C. Rochelais par 35 à 8 | 84 — A.A.E. Dorignies bat B.C.E.K. Oissel par 63 à 25 |
| 50 — A.S. Transports bat J.A. Troyes par 26 à 15 | 85 — U.S. Wasquehal bat F. Lillois par..... 36 à 34 |
| 51 — A. Sainte-Savine bat C.A. Montrouge par 54 à 19 | 86 — E.S. Cherbourg bat A.S.C. Sotteville par..... 13 à 12 |
| 52 — A.S.P.T.T. bat J.A. Chartes par 24 à 18 | 87 — U.S. Trait bat U.S. Argenteuil par 22 à 18 |
| 53 — U.S.V.P.L.M. bat C.S. St-J. Autun par 38 à 8 | 88 — S.E. Ermont bat L.C. Havrais par..... 36 à 20 |
| 54 — C.S.C. Mans bat S.R.U.C. par 24 à 7 | 89 — P.L. Havrais bat U.S.A. Thiais par 45 à 18 |
| 55 — E. St-Héliar bat H. Nantes par 25 à 24 | 90 — G.S. Amfreville bat R.C. Arras par forfait |
| 56 — E.S. Kerbonne bat T.A. Rennes par 56 à 10 | 91 — A. Gien bat S.C. Montluçon par 32 à 14 |
| 57 — E.S. St-Brieuc bat E. Dinardaise par 43 à 10 | 92 — E.S.S.C. Tours bat S.C.A. Orléans par..... 35 à 23 |
| 58 — A.S. Montferrandaise bat J.A. St-Ennemond par 59 à 7 | 93 — L. Saint-Mandé bat A.S. Bayeux par..... 40 à 34 |
| 59 — A.S.P.P. bat R.C. Epernay par 32 à 25 | 94 — J.A. Levallois bat U.S.S.T. Aquin par..... 40 à 26 |
| 60 — A.S.P.O. Midi bat S. Saintais C.C. par 24 à 10 | 95 — R.C.F. bat E. Troyenne par 76 à 13 |
| 61 — J.S. Caraman bat A.S. Rionnaise par 41 à 14 | 96 — J.A. Ménéilmontant bat A.G. Thumeries par.... 25 à 23 |
| 62 — Caudéranaise A.R. bat C.O.P.O. par 29 à 18 | 97 — A.L.P. bat U.S. Vésinet par..... 31 à 5 |
| 63 — T.A.C. bat Nice-Sports, par 24 à 22 | 98 — C.S. Plaisance bat H.A.C. par..... 48 à 36 |
| 64 — S.A.N. Nice bat A.A.E. St-Ruf par 58 à 20 | 99 — V.G.A. Saint-Maur bat Villemomble S. par .. 31 à 25 |
| 65 — S.M. Monaco bat A.S. Espérance par 28 à 17 | 100 — C.R.S. 4-Chemins bat A.S. Parisienne par..... 28 à 19 |
| 66 — U.S.C. Fontaine bat U.S.C. Dijon par 30 à 25 | 101 — Melun B.B. bat U.S. Méry par 15 à 14 |
| 67 — A.S. Valentigney bat B.C. Autun par 18 à 11 | 102 — S.S. Amicale bat J.S.P. Issy par 26 à 19 |
| 68 — Laonnaise, bat A.S.C. Hellemmes par 21 à 20 | 103 — P.A.C. bat A.S.P. Seine par 42 à 19 |
| 69 — S.A. Montrouge bat B.B.C. Noyon par 45 à 31 | 104 — U.S.M. Blanche bat C.S. Fontainebleau par 23 à 17 |
| 70 — A.S. Monaco bat B.P.-L.-M. Aix par 22 à 11 | 105 — C. Saint-Etienne bat S. Paloise par 29 à 28 |
| 71 — U.S. Aixoise bat R.C.A. Juan-les-Pins par 39 à 26 | 106 — Girondins G.S. bat T.U.C. par 23 à 16 |
| 72 — C.R.O. bat B.C. Pontet par 22 à 19 | 107 — (match arrêté) A.S.P.O. Tours et C.S.J.B. Angers sera rej. |
| 73 — A.S. Stéphanoise bat S. Clermontois par 34 à 30 | |
| 74 — B.C. Montbrison bat E. Forez par 40 à 35 | |
| 75 — U.S. Auboué bat A.S. Strasbourg, par 32 à 23 | |
| 76 — S.S. Nilvange bat A.S.C. Strasbourg par..... 31 à 28 | |
| 77 — L.F. Jœuf bat U.S.D. Rémois par 31 à 16 | |
| 78 — A.S. Lorraine bat E.B. Vouziers par 52 à 35 | |

MATCHES A REJOUER (Dimanche 4 Décembre 1938)

- 96 bis. — J.A. Ménéilmontant-A.G. Thumeries à Paris U.S.M. 13 heures.
107 bis. — C.S.J.B. Angers-A.S.P.O. Tours à Angers. C.S.J.B. 14 h. 30.

LE FOYER ALSACIEN DE MULHOUSE a été la grande victime du second Tour

Le second tour de la compétition nationale de Division d'Honneur nous a valu le dimanche 20 Novembre, l'élimination de soixante-quatre prétendants au titre.

Après ce second tour éliminatoire, il ne reste plus en présence que soixante-quatre équipes représentant vingt-deux Comités et qui s'affronteront le 18 Décembre à l'occasion du 3^e tour.

Parmi les éliminés, nous distinguerons tout particulièrement le Foyer Alsacien de Mulhouse, dont le brillant palmarès n'a jamais été égalé par aucune équipe en France. Nos lecteurs se souviennent en effet que sous l'heureuse impulsion de TONDEUR, les Mulhousiens se sont attribués sept fois le titre national de Division d'Excellence.

Le Foyer Alsacien de Mulhouse a depuis quelques saisons, perdu ses meilleurs représentants passés au C.A. Mulhouse, mais il n'en a pas moins poursuivi sans défaillance sa tâche en faveur de l'évolution du basket, et si les efforts de ses dirigeants n'ont pas été couronnés de succès, ils n'en sont pas moins méritoires.

Il faut espérer qu'après avoir formé de

nouveaux joueurs, le Foyer de Mulhouse reprendra, dans un avenir prochain, sa place parmi nos grandes équipes.

C'est l'Avant Garde de la Motte de Vesoul qui a eu l'honneur de « tomber » les anciens rois du basket français.

Vingt-neuf Comités étaient représentés dans le second tour, vingt-deux seulement participeront au troisième. Les sept comités qui ont disparu de la compétition sont : la Bourgogne, qui comptait trois clubs, les Ardennes, la Champagne et les Charentes qui comptaient chacune deux clubs, les Pays B.B.B., le Périgord Agenais et la Picardie qui n'avaient plus qu'un représentant.

LES ELIMINES

Voici, par Comités Régionaux, la liste des clubs qui ont été éliminés à l'occasion de ce second tour :

Alpes : U.S. Montelaise, S.C. Chambéry.
Alsace : F.A. Mulhouse, A.S. Strasbourg, A.S. Cheminots Strasbourg.
Ardennes : E. Bleue Vouziers, E. Mézières.
Atlantique : J.G. St-Christophe, Hermine Nantes (C.S.J.B. Angers doit jouer son match contre l'A.S.P.O. Tours).
Aube : J.A. Troyes, E. Troyenne.

Beauce et Maine : J.A. Chartres.

Bourgogne : C.S.S.J. Autun, U.S.C. Dijon, B.C. Autun.

Bretagne : S.R.U.C., T.A. Rennes, E. Dinard.

Centre : S. Clermontois, S.C. Montluçon.

Champagne : R.C. Epernay, U.S. Docks Rémois.

Charentes : C.A.C. Rochelais, S. Saintais C.C.

Côte d'Argent : A. S. Rionnaise.

Côte d'Azur : Nice Sports, R.C.A. Juan-les-Pins.

Ile-de-France : B.B.C. Noyon.

Littoral : A.A.E. St-Ruf Avignon, B.P.L.M. Aixois, B.C. Pontet.

Loire : C.A. Coquelicot, J.A. St-Ennemond, E. Forez, B.C. Soleil, E. Montaud.

Lorraine : C.S. Metz.

Nord : A.S.C. Hellemmes, U.S. Sous-le-Bois, F. Lillois, R.C. Arras, A.G. Thumeries.

Basse-Normandie : A.S. Bayeusaine.

Haute-Normandie : B.C.E.K. Oissel, Havre A.C., A.S.C. Sotteville, L.C. Havrais, U.S. St-Thomas-d'Aquin.

Orléanais : S.C.A. Orléans.

Paris : C.A.M., U.S. Argenteuil, U.S.A. Thiais, U.S. Vésinet, Villemomble Sp., A.S. Parisienne, U.S. Méry, J.S.P. Issy, A.S.P. Seine, C.S. Fontainebleau.

Pays B.B.B. : S. Paloise.

Périgord Agenais : C.O.P.O.

Pyrénées : A.S. Espérance, T.U.C.

Touraine : (l'A.S.P.O. de Tours doit jouer son match contre le C.S.J.B. Angers).

Le Comité de Paris conserve son avantage sur les Comités Provinciaux puisqu'il garde dix-neuf équipes contre vingt-neuf qu'il avait présentées pour le second tour.

Encore doit-on signaler que parmi les dix équipes éliminées, certaines le furent par d'autres équipes parisiennes.

*
**

LES QUALIFIES

Les Alpes n'ont perdu qu'une équipe; elles en conservent deux : le F.O. Grenoble et le B.C. Romanais.

L'Alsace, par contre, a payé un lourd tribut au second tour, puisque sur quatre équipes elle n'en conserve qu'une : Illkirsch.

L'Atlantique est dans le même cas : ses couleurs seront défendues maintenant par l'A.S. St-Rogatien de Nantes.

Dans l'Aube, seule l'Alliance Ste-Savine reste qualifiée alors que trois équipes participaient au deuxième tour.

Le Beauce et Maine a vu son effectif diminuer de 50 % puisque sur deux équipes il ne conserve que les Cheminots du Mans.

La Bretagne s'est mieux comportée puisque, sur sept représentants, elle conserve quatre équipes, à savoir : l'A.S. Brestoïse, St-Héliier de Rennes, l'E.S. Kerbonne et l'E.S. St-Brieuc.

Sur trois équipes, le Centre conserve l'A.S. Montferrandaise que nous avons vu figurer longtemps en division d'Excellence et qui semble capable, cette année, de faire de bonnes choses.

La Côte d'Argent présentait quatre équipes;

trois ont réussi à franchir victorieusement ce nouveau tour éliminatoire : l'A.S. P.O. Midi, la Caudéranaise et les Girondins G. S.

La Côte d'Azur a perdu deux équipes, mais elle peut encore émettre des prétentions grâce à la valeur de la S.A.N. Nice, de la Stella Maris de Monaco et de l'A.S. Monaco.

La Franche-Comté s'est distinguée tout particulièrement, ainsi que nous le signalons par ailleurs, puisque, malgré la réputation de ses adversaires, elle est parvenue à conserver ses trois équipes : l'A.S. Valentigney, l'U.S. Colombier-Fontaine et l'Avant-Garde de la Motte de Vesoul.

L'Ile-de-France n'avait que deux équipes; elle en garde une : la Laonnaise.

Dans le Littoral, le déchet est beaucoup plus grand puisque, sur cinq équipes, seule l'U. S. Aixoise participera au troisième tour.

Dans le nouveau Comité de la Loire, deux équipes restent qualifiées : l'A. S. Stéphanoise et le B. C. Montbrison, alors que sept équipes participaient au second tour.

La Lorraine, qui avait cinq équipes, a réalisé une bonne performance en en conservant quatre : la Légion Franchepré-de-Jœuf, l'U.S. Auboué, la S.S. Nilvange et l'A.S. Lorraine.

Le Comité du Lyonnais a droit également aux plus vives félicitations, car il a réussi l'exploit qui consistait à conserver ses quatre équipes : l'E.St-Maurice, le G.S. Crédit Lyonnais, le C.A.S.C. Oullins et la Croix-Rousse Olympique.

Le Nord, par contre, a été sérieusement

éprouvé puisque, sur sept clubs, il n'en conserve que trois : l'A.A.E. Dorignies, l'U. S. Wasquehal et l'A.P. Wattrelos.

En Basse-Normandie, un club sur deux est qualifié : l'E.S. Cherbourg.

En Haute-Normandie, sur huit équipes, trois seulement participeront au 3^e tour : le G.S. Amfreville, le P.L. Havrais et l'U.S. Trait.

L'Orléanais conserve l'Abeille de Gien, alors qu'il avait deux équipes.

Les Pyrénées gardent trois clubs sur cinq : les Cadets de St-Etienne de Toulouse, la J.S. Caraman, le T.A.C.

En Touraine, la situation est encore incertaine, puisque l'E.S.S. Cœur de Tours est qualifiée et que l'A.S.P.O. de Tours conserve encore une chance, son match contre le C.S.J.B. Angers ayant été interrompu l'autre dimanche à la suite d'une trombe d'eau qui rendit le terrain impraticable au moment précis où les deux équipes se trouvaient à égalité avec chacune 13 points.

Pour terminer, voici la liste des clubs parisiens qui restent en course avant ce troisième tour :

A.S. Transports, A.S.P.T.T., U.S.V.P.L. M., A.S.P.P., S.A.M., A. Bagnolet, S.E. Ermont, L. St-Mandé, J.A. Levallois, R.C.F., J.A. Ménilmontant, A.L.P., C.S. Plaisance, V.G.A., St-Maur, C.R.S. 4-Chemins, Melun B.B., S.S. Amicale, P.A.C., U.S. Maison-Blanche.

On trouvera ci-dessous le programme du troisième tour, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans notre prochain numéro.

Robert MENAGER.

3^e Tour Éliminatoire - DIMANCHE 18 DECEMBRE 1938

| N ^{os} | MATCHES | VILLES | TERRAINS | HEURES | |
|-----------------|--------------------|-----------------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------|
| 124 | B.C. Romanais | A.S. Stéphanoise | Romans | B.C.R. | 14 h. 30 |
| 125 | S. Illkirsch | L.F. Jœuf | Illkirsch | S.I. | 14 h. 30 |
| 126 | C.S.C. Mans | E.S. Kerbonne | Le Mans | C.S.C.M. | 14 h. 30 |
| 127 | A.S. Brestoïse | A.S. Saint-Rogatien | Brest | A.S.B. | 14 h. 30 |
| 128 | E.S. Saint-Brieuc | E.S. Cherbourg | Saint-Brieuc | E.S.S.B. | 14 h. 30 |
| 129 | Girondins G.S. | T.A.C. | Bordeaux | G.G.S. | 14 h. 30 |
| 130 | A.S.P.O. Midi | Tours ou Angers | Bordeaux | G.G.S. | 13 h. 30 |
| 131 | A.S. Monaco | U.S. Aixoise | Monaco | A.S.M. | 14 h. 30 |
| 132 | U.S.C. Fontaine | A.S. Valentigney | Vesoul | A.G.M.V. | 13 h. 30 |
| 133 | A.G.M. Vesoul | A.S. Lorraine | Vesoul | A.G.M.V. | 14 h. 30 |
| 134 | A.P. Wattrelos | A.S.P.T.T. | Noyon | B. B. C. N. | 13 h. 30 |
| 135 | La Laonnaise | R.C.F. | Noyon | B. B. C. N. | 14 h. 30 |
| 136 | F.O. Grenoble | S.A.N. Nice | Aix | U.S.A. | 14 h. 30 |
| 137 | S.M. Monaco | C.A.S.C. Oullins | Aix | U.S.A. | 13 h. 30 |
| 138 | B.C. Montbrison | G.S.C.L. | Montbrison | B.C.M. | 14 h. 30 |
| 139 | S.S. Nilvange | J.A. Ménilm. ou A.G. Thumeries | Nancy ou Charleville | Caufa ou J.A.C. | 13 h. 30 14 h. 30 |
| 140 | U.S. Auboué | V.G.A. Saint-Maur. | Nancy | Caufa | 14 h. 30 |
| 141 | C.R.O. | U.S.V.P.-L.-M. | Lyon | C.R.O. | 14 h. 30 |
| 142 | A.A.E. Dorignies | C.R.S. 4-Chemins | Dorignies | A.A.E.D. | 14 h. 30 |
| 143 | U.S. Wasquehal | P.A.C. | Lille | O.L. | 13 h. 30 |
| 144 | P.L. Havrais | S.S. Amicale | Le Havre | P.L.H. | 14 h. 30 |
| 145 | U.S. Trait | U.S.M. Blanche | Amfreville | G.S.A. | 13 h. 30 |
| 146 | G.S. Amfreville | J.A. Levallois | Amfreville | G.S.A. | 14 h. 30 |
| 147 | A. Gien | E. Saint-Maurice | Gien | A.G. | 13 h. 30 |
| 148 | L. Saint-Mandé | S.A.M. | Le Perreux | A.L.P. | 13 h. 30 |
| 149 | A.L.P. | A. Sainte-Savine | Le Perreux | A.L.P. | 14 h. 30 |
| 150 | C.S. Plaisance | A.S.P.P. | Bagnolet | A.B. | 13 h. 30 |
| 151 | A. Bagnolet | S.E. Ermont | Bagnolet | A.B. | 14 h. 30 |
| 152 | Melun B.B. | A.S. Transports | Melun | M.B.B. | 14 h. 30 |
| 153 | J.S. Caraman | Caudéranaise A.R. | Toulouse | A. S. E. | 13 h. 30 |
| 154 | C.S. Saint-Etienne | A.S. Montferrand | Toulouse | A. S. E. | 14 h. 30 |
| 155 | E.S.S.C. Tours | E. Saint-Héliier | Tours | E.S.S.C. | 14 h. 30 |

Les arbitres seront désignés par les Comités Régionaux sur les territoires desquels se disputeront les rencontres.

LES ACCORDS INTERFÉDÉRAUX

(Suite de la 1^{re} page.)

C'était, à vrai dire, la régularisation d'une situation de fait, car un accord tacite, d'autant plus étroit qu'il n'avait d'autre base que notre sympathie mutuelle, nous facilitait une collaboration officieuse que nous nous félicitons

de voir devenue officielle.

Enfin, dirigeant maintenant le Basket féminin, une entente nous est apparue souhaitable avec la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique.

C'est maintenant chose faite et nous sommes persuadés que les joueuses y trouveront des possibilités nouvelles dont elles pourront, de part et d'autre, tirer des avantages certains.

ACCORD F. F. B. B. - F. G. S. P. F.

La Fédération Française de Basket-Ball, membre du Comité National d'Education Physique et des Sports, seul organisme français affilié à la Fédération Internationale de Basket-Ball Amateur, et régissant le Basket-Ball en France, dans les Colonies et les Pays protectorat, représentée par :

M. Marie-Eugène BOUGE, *Président.*

M. Charles BOIZARD, *Secrétaire général.*

Et la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, 5, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris représentée par :

M. François HÉBRARD, *Président.*

M. Armand THIBAudeau, *Secrétaire général.*

Ont décidé, dans l'intérêt commun des Sociétés pratiquant le Basket-Ball et en vue d'entretenir des relations sportives amicales, de conclure l'accord suivant :

La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France reconnaît et accepte d'appliquer et de faire appliquer par ses groupements affiliés, tous les règlements techniques de la Fédération Française de Basket-Ball et de la Fédération Internationale de Basket-Ball Amateur.

Dans les relations inter-fédérales, ce sont les règlements généraux de la Fédération Française de Basket-Ball qui auront force de loi.

En conséquence, ses groupements pourront rencontrer les sociétés de la Fédéra-

tion Française de Basket-Ball en matches amicaux.

Les rencontres amicales, qui font l'objet du présent accord, sont toutes celles pourront avoir lieu entre un club de la Fédération Française de Basket-Ball et un club de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, à l'exclusion des Championnats, Coupes et Challenges.

Les Sociétés appartenant à l'une des Fédérations contractantes, pourront adhérer à l'autre.

Les clubs affiliés aux deux groupements, jouiront dans chacun d'eux, des mêmes droits que les autres sociétés du dit Groupement.

La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France s'engage à ne fixer la date de ses épreuves nationales — qui, en aucun cas, ne pourront porter le titre de Championnats — qu'en accord avec la Fédération Française de Basket-Ball.

Les deux Fédérations inviteront, d'une façon très pressante, leurs Comités régionaux, à élaborer leur calendrier, en complet accord, de manière que les épreuves ne puissent pas se gêner. Les ententes pourront être conclues entre les Comités Régionaux, dans le cadre de l'entente interfédérale, après approbation des textes par les deux Fédérations.

En ce qui concerne les épreuves autres que les matches amicaux susvisés, seuls les organismes directeurs des deux Fédé-

rations, sont qualifiés pour les autoriser d'un commun accord.

Les deux Fédérations contractantes s'engagent à ne pas admettre dans leur sein, tout membre, société ou joueur qui, ayant quitté l'une ou l'autre d'entre elles.

a) Solliciterait son adhésion alors qu'il n'est pas démissionnaire de la Fédération à laquelle il appartenait, et sans l'autorisation de cette dernière ;

b) Aurait été frappé d'exclusion, pour faute entachant l'honneur ou pour faute contre la discipline sportive.

Le présent accord est conclu pour une période d'une année, et renouvelable par tacite reconduction, d'année en année, à charge par celle des Fédérations contractantes qui voudrait y mettre fin, d'aviser l'autre, au moins trois mois avant la fin de la période annuelle en cours.

Il serait résolu immédiatement et de plein droit, en cas d'inexécution d'un élément constaté, d'une clause quelconque des présentes.

Pour donner aux dispositions qui précèdent leur plein effet, il est décidé qu'elles s'appliqueront de plein droit, aux Comités Régionaux des deux Fédérations, qui en seront avisés par la Fédération Française de Basket-Ball et la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, ainsi que des mesures prises en vue de leur application.

Fait à Paris, le 15 novembre 1938.

DANS LE NORD

Malgré un mauvais départ, l'Excellence est déjà en ébullition

Comme tous les autres, le Championnat du Nord eut son faux départ dû aux fâcheux événements que nous n'avons pas encore oubliés, mais le signal définitif de l'envolée fut marqué par un sérieux incident qui faillit en faire une compétition boîteuse et, s'il n'en est rien, il faut en rendre grâce à l'esprit de décision et à l'autorité des dirigeants de la L.N.B.B.

L'arbitre désigné n'étant pas présent, par suite d'un concours de circonstances trop longues à énumérer, le match Somain-Liévin n'eut pas lieu et ce, malgré la présence de deux arbitres officiels sur le terrain. Il y avait là une faute indéniable des deux clubs, la commission compétente fut saisie de l'incident mais, avant même que les conclusions du rapporteur, M. Pontié, fussent connues, la Saint-Amé de Liévin déclara forfait de toutes ses équipes dans les épreuves nordistes.

Le Bureau de la Ligue ne pouvait s'in-

cliner ainsi devant ce geste, aussi inattendu qu'inamical, qui laissait un vide dans le calendrier d'excellence alors que nous possédions des équipes dignes d'y tenir leur place. Le C. S. S. S. de Courchelettes, ayant joué la finale du barrage pour l'accession en Division d'Excellence nordiste devant l'U.S. Wasquehal, se trouva donc tout désigné pour prendre la place du défaillant liévin.

Les jeunes Courchelettois tinrent d'ailleurs à prouver rapidement qu'ils ne seraient guère dépaysés parmi les ténors ; battus par les Tourquennois, ils viennent de mettre à profit la dernière journée pour vaincre nettement l'U.S. Somain, à Somain même.

Cet incident liquidé, le Championnat d'Excellence a repris son cours avec l'apprité qui fut la caractéristique de la saison dernière. Les Olympiens lillois ont bien réussi, jusqu'à ce jour, à résister

victorieusement aux assauts de leurs adversaires, parfois bien difficilement, mais, derrière, la grande bagarre est déclenchée et, après trois journées, nous trouvons trois équipes en deuxième position, à un point des leaders. Ce sont l'U. S. Tourcoing, l'A. Plouys Watrelos et l'U.S. Wasquehal.

Les Broutteux tourquennois n'ont subi qu'une défaite des mains des Lillois tandis que le Plouys fut battu sur son propre terrain, d'extrême justesse, par l'A. Dorignies qui avait mal débuté en perdant ses deux premiers matches. Les nouveaux promus de Wasquehal sont la révélation de la saison et s'annoncent comme des spécialistes des victoires à l'arraché, ce qui situe parfaitement leur excellent moral. Battus par le Plouys, ils remportèrent un probant succès à Dorignies et triomphèrent chez eux de Mer-ville.

Derrière, nous trouvons les Dorignois, dont nous avons déjà parlé et dont le redressement ne vient que de s'amorcer, en compagnie des S.E.S. Merville, équipe très régulière qui se maintiendra certainement au milieu du tableau, l'U.S. Somain précède ensuite l'A.S. Vendin, mais cette dernière a un match en retard et mérite mieux que son classement provisoire puisque sa seule défaite provient également des leaders lillois.

Le C.S.S.S. Courchelettois, également avec un match en moins, totalise trois points, c'est-à-dire autant que les Roubaisiens avec trois matches, ces derniers, malgré un excellent début devant l'O. Lillois, semblent déjà peiner alors qu'un peu plus de cohésion entre les joueurs leur permettrait d'acquiescer de bien meilleurs résultats.

ERNEST-JEAN.

LE COIN DES SCOLAIRES

NOTE TRES IMPORTANTE

Etant donnée la nouvelle organisation du Sport Scolaire, les Associations Scolaires et Universitaires dépendent maintenant de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire, 44, rue de Bellechasse, à Paris, et n'ont plus à s'affilier à la Fédération Française de Basket-Ball.

En conséquence, ces Associations sont informées que ce numéro de « Basket-Ball » est le dernier qui leur est envoyé par la Fédération.

Dorénavant, toutes les associations ou membres de ces associations qui désireraient recevoir « Basket-Ball » devront s'abonner directement à la Fédération, 28, place Saint-Georges.

L'abonnement est fixé à 25 francs (vingt-cinq francs) par an, 15 francs (quinze francs) pour 6 mois.

Le Coin de la femme



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les équipes féminines étant encore en nombre trop restreint dans les Comités de province, la Fédération n'a pu envisager l'organisation du Championnat de France en deux divisions, mais seulement en une compétition unique.

C'est évidemment un gros handicap pour certains Clubs, et c'est peut-être la raison pour laquelle le nombre des engagés est encore peu élevé.

Les dés étant jetés pour le premier tour qui aura lieu le 11 décembre, il me sera facile d'établir certains pronostics. Grenoble part favori contre Aix, puisque l'équipe sera menée rondement par Mme Chabrel.

La rencontre C.A. Mulhouse-A.S.P. T.T. de Strasbourg sera, je crois, plus serrée et, sans doute, la « cote d'amour » aidant, je crois en la victoire des Strasbourgeoises.

Je suis trop intéressée au résultat final du match Caufa de Reims-A.S.P.T. de Paris, pour chercher le gagnant probable.

Les Cheminots de Dijon doivent avoir raison des Linettes Chaumontaises, à moins que ces dernières, ayant su récolter les fruits de la leçon reçue

l'an passé par les Linettes de St-Maur, déjouent tous nos pronostics.

Le S.R. Nice s'assurera, je crois, la victoire, devant l'A.S.A. Nord de Marseille.

Les rencontres 6 et 7 sont pour moi le grand point d'interrogation ; ces Clubs du Littoral et des Pyrénées s'engageant pour la première fois.

Le L.O.U. doit l'emporter sans difficulté devant Clermont.

L'A.L.P. devant Evreux, qui est une équipe de débutantes.

Le Stade Havrais l'aura belle sur son terrain devant l'U.S. Suze, équipe de Promotion du Comité de Paris.

Le C.F.P. doit vaincre l'U.S. Métro, un peu désorganisé en ce début de saison.

Quant au S.C. Bordelais, dont l'ami Bossuwe nous a dit grand bien, je le vois triomphant du stade Poitevin, et ceci malgré l'autorité que doit avoir dans cette dernière équipe Mlle Bernard, sa capitaine, que nous avons vue à Paris au cours d'une réunion de sélection pour former l'équipe de France.

Anne D'ALMEIDA.

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

1^{er} Tour Elimatoire - DIMANCHE 11 DECEMBRE 1938

Clubs exempts : F.O. Grenoble, A.S. Strasbourg, Namnéta Sports, C.S.L. Dijonnais, B.E.C., Nice Sports, R.C. Antibes Juan-les-Pins, S. Marseillais U.C., P.L. Oullins, C.S.S.S. Courchelettes, Havre A.C., A.S.P. Seine, Linnet's. S.O. Mazamétain.

| N° | MATCHES | VILLES | TERRAINS | HEURES | |
|----|--------------------------|--------------------------|-----------|------------|----------|
| 1 | A.S.C. Grenoble | B.P.-L.-M. Aixois | Grenoble | A.S.C.G. | 14 h. 30 |
| 2 | C.A. Mulhouse | A.S.P.-T.-T. Strasbourg. | Mulhouse | C.A.M. | 11 h. |
| 3 | C.A.U.F.A. Reims | A.S.P.-T.-T. Paris | Reims | C.A.U.F.A. | 14 h. 30 |
| 4 | Linettes Chaumont | U.S.C. Dijon | Chaumont | L.C. | 14 h. 30 |
| 5 | S.R. Nice | A.S.A. Nord | Nice | S.R.N. | 14 h. 30 |
| 6 | A.A.E. Saint-Ruf Avignon | O. Marseille | Avignon | A.A.E.S.R. | 14 h. 30 |
| 7 | S.V.Hugo Marseille | C.F.S. Montpellier | Marseille | S.V.H. | 14 h. 30 |
| 8 | Lyon O.U. | S. Clermontois | Lyon | L.O.U. | 14 h. 30 |
| 9 | Evreux A.C. | A.L.P. | Evreux | E.A.C. | 14 h. 30 |
| 10 | S. Havrais | U.S. Suze | Le Havre | L.C.H. | 14 h. |
| 11 | L.C. Havrais | A.S.C. Ouest | Le Havre | L.C.H. | 15 h. |
| 12 | U.S. Métro | C.F. Paris | Paris | U.S.M. | 14 h. 30 |
| 13 | S. Poitevin | S.C. Bordelais | Poitiers | S.P. | 14 h. 30 |

Les arbitres de ces matches seront désignés par les Comités Régionaux sur les territoires desquels auront lieu les rencontres.

PARIS - LYON

Le dimanche 13 Novembre le Comité de Paris recevait au stade de l'U.S. Métropolitaine l'équipe juniore de l'Orléanais et l'équipe de Lyon.

Dès 14 heures, une nombreuse assistance suivit les évolutions de nos jeunes espoirs.

Dans la Tribune officielle, nous avons remarqué : M. Bouge, Président de la F.F.B.B. ; MM. Le Brun, Boizard, Robin, Vigouroux, Girault, du Bureau Fédéral, M. Geist, sélectionneur fédéral, M. Chatron, de la F.S.G.T. M. Ecke, de l'U.R. Seine.

Sous la direction de M. Mathis, arbitre fédéral les équipes se présentèrent dans la formation suivante :

Lyon : Morandy, Granger, Gonnet, Bordery, Poulangeon, Salmon, Turc.

Paris : Caillet, Bounaix, Ambroise, Jeammes, Gravier, Sabatier, Wolff E., Rousseau.

La statistique suivante résumera mieux qu'un compte rendu détaillé le film de la partie qui se termina en faveur de l'équipe Lyonnaise par 40 points (17 paniers plus 6 coups francs) à 35 (16 paniers plus 3 coups francs).

1^{re} mi-temps. — 0-2 (Wolff), 2-2 (Poulangeon), 2-4 (Sabatier), 4-4 (Granger), 6-4 (Granger), 8-4 (Gonnet), 8-6 (Gravier), 8-8 (Gravier), 8-10 (Gravier), 10-10 (Granger), 10-11 (Sabatier), 11-11 (Granger), 13-11 (Granger), 14-11 (Gonnet), 14-13 Bounaix), 16-13 (Granger), 18-13 Poulangeon), 18-15 (Caillu), 20-15 (Granger), 20-17 (Wolff), 21-17 (Salmon), 21-19 (Wolff).

2^e mi-temps. — 23-19 (Poulangeon), 23-21 (Jeammes), 25-21 (Poulangeon), 25 - 23 (Jeammes), 25-25 (Ambroise), 26-25 (Granger), 28-25 (Poulangeon), 30-25 (Granger), 30-27 (Caillet), 30-28 (Gravier), 32-28 (Morandy), 32-30 (Jeammes), 34-30 (Morandy), 34-32 (Jeammes), 36-32 (Turc), 36-33 (Gravier), 36-35 (Jeammes), 38-35 (Morandy), 39-35 (Bordery), 40-35 (Gonnet).

| | Essais manqués | | Paniers réussis | |
|-------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | 1 ^{re} M. T. | 2 ^e M. T. | 1 ^{re} M. T. | 2 ^e M. T. |
| LYON | | | | |
| Granger | 15 | 6 | 1 | |
| Gonnet | 4 | 1 | | |
| Bordery | | | | |
| Poulangeon .. | 5 | 2 | 3 | |
| Morandy | 6 | | 3 | |
| Salmon | | | | |
| Turc | 3 | | 1 | |
| Total | 38 | 9 | 8 | |
| PARIS | | | | |
| Caillet | 8 | 1 | 1 | |
| Bounaix | 5 | 1 | | |
| Ambroise | 2 | | 1 | |
| Jeammes | 3 | | 1 | |
| Gravier | 3 | 3 | | |
| Sabatier | 2 | 1 | | |
| Wolff | 6 | 3 | | |
| Rousseau | | | | |
| Total | 28 | 9 | 7 | |

| | Coups francs | | | | Fautes personnelles |
|-----------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| | manqués | | réussis | | |
| | 1 ^{re} mi-t. | 2 ^e mi-t. | 1 ^{re} mi-t. | 2 ^e mi-t. | |
| LYON | | | | | |
| Granger | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Gonnet | | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Bordery | | | | 1 | 1 |
| Poulangeon .. | | | | | 2 |
| Morandy | | 1 | | | 2 |
| Salmon | 1 | | 1 | | 1 |
| Turc | | | | | |
| Total .. | 2 | 4 | 3 | 3 | 9 |

| | Coups francs | | | | Fautes personnelles |
|-----------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| | manqués | | réussis | | |
| | 1 ^{re} mi-t. | 2 ^e mi-t. | 1 ^{re} mi-t. | 2 ^e mi-t. | |
| PARIS | | | | | |
| Caillet | 1 | | | | 1 |
| Bounaix | 1 | | | | 1 |
| Ambroise | | | | | |
| Jeammes | 1 | | | | 2 |
| Gravier | 1 | | 2 | | 2 |
| Sabatier | 2 | | 1 | | 2 |
| Wolff | 3 | | | | 2 |
| Rousseau | | | | | |
| Total .. | 5 | 4 | 1 | 2 | 9 |

Les cinq points qui sanctionnèrent la victoire de l'équipe lyonnaise ne révèlent pas la physionomie exacte de la partie au cours de laquelle les Parisiens furent largement dominés en technique.

Trois fois en première mi-temps, une fois en seconde, l'équipe de Paris égalisa, mais ne sut pas organiser sa défense et malgré de judicieuses contre-attaques les Lyonnais qui avaient discerné le point faible des Parisiens s'employèrent à fond pour annihiler les exploits personnels de certains joueurs.

Si la partie ne fut pas de classe internationale, elle constitue un beau succès pour l'équipe lyonnaise qui désirait sa victoire et surtout l'avait préparée!!!

Je laisse aux managers respectifs des deux équipes, le soin d'épiloguer sur la valeur de leurs joueurs et s'il faut terminer par une conclusion, souhaitons pour le plus grand profit du basket Parisien la réalisation du Club de France, où, en accord avec leurs clubs et leur comité, les joueurs Parisiens, qui valent mieux que leur partie du 13 novembre, pourront utilement perfectionner leur connaissance en technique internationale.

Je ne voudrais pas terminer cette chronique sans remercier *L'Auto* de sa charmante réception. A l'issue de la réunion, joueurs et dirigeants lyonnais, orléanais, parisiens se retrouvèrent Faubourg Montmartre où M. Marcel Oger leur souhaita la bienvenue au nom de *L'Auto*.

MM. Bouge, Creux remercièrent une fois de plus *L'Auto* de cette nouvelle marque de sympathie et des encouragements apportés à la cause du Basket.

R. LESCARET.

Secrétaire général du C.P.B.B.

L'Opinion du sélectionneur de l'Équipe de France

Dimanche 13 novembre, 18 h.

Il y a à peine une heure que je suis revenu de voir jouer deux grands matches de basket, au stade de l'U.S. Métro, à la Porte de Choisy.

La Sélection Orléanaise, juniors, rencontrait celle de Paris, juniors, ensuite Paris-Lyon, match classique et annuel.

Dans les deux équipes seniors, il y avait des internationaux, à Lyon-Gonnet et Poulangeon, à Paris, Jeammes, Ambroise, Bounaix et Gravier. Et bien, je n'ai certes pas de compliments à faire, à nos internationaux, si peu même, que je leur dirais brutalement, que, pour moi, le match qui a montré le plus de classe, le plus de technique, le plus d'application, est bien la rencontre des juniors. Bravo, les jeunes et bravo les managers des jeunes, vous avez compris et ce qui est mieux, appliqué la nouvelle façon de jouer. Chez les seniors, au contraire, qu'avons-nous vu,

aussi bien d'un côté que de l'autre, du reste, une défense inexistante, et une attaque, oui, je dis bien, une attaque encore plus inexistante, mais, me direz-vous Lyon a marqué 40 points et Paris 35, au total 75 points et vous n'êtes pas satisfait. Et bien, non, je ne le suis pas, uniquement parce que, sur les fameux 75 points, il y en a une douzaine dus aux coups francs, et la soixantaine d'autres, à l'exception d'un seul panier amené, vous entendez bien, un seul, est le fait de shoots tentés et réussis d'une bonne dizaine de mètres, mais enfin direz-vous encore, ils ont été réussis d'accord et c'est bien ce qui me navre, car 90 % d'entre eux n'auraient jamais dû l'être s'il y avait eu l'ombre d'une défense d'équipe, si l'une de ces deux équipes, avaient eu à rencontrer un adversaire dans le genre des Lettons par exemple, elle aurait encaissé un score fantastique, sans pouvoir marquer grand-chose.

Notons toutefois, à l'actif des Lyonnais, qu'ils ont su garder leur balle, au moment voulu, et ceci de fort jolie façon, néanmoins je leur reprocherais encore, dans cette phase de jeu, de ne pas savoir, une fois le trou créé, y placer l'homme pour tenter efficacement le panier.

Un mot encore pour les arbitres des deux rencontres qui furent d'une impartialité indiscutable, mais que se sont montrés beaucoup trop stricts. Que de fautes données pour des vétilles, alors que la balle était déjà loin; nos arbitres ont une lourde responsabilité qu'ils ne laissent jamais une partie dégénérer en brutalités d'accord et je serais dans ce cas le premier à applaudir, aux sanctions les plus graves mais siffler pour une faute problématique, pour une faute des plus discutables, cela nuit terriblement au basket français. Dans toute chose, il y a l'esprit et la lettre, c'est l'esprit qui doit prévaloir. Les arbitres sont là pour faire jouer et non pour siffler, ne l'oublions pas.

Paul GEIST.

PARIS-ORLÉANS JUNIORS

Lorsque pour la première fois nous conclûmes avec l'Orléanais une rencontre devant opposer nos deux équipes représentatives de jeunes, nous ne pensions pas à inscrire cette date à notre calendrier. Mais l'accueil qui nous fut réservé par nos voisins le Président Gallon en tête fut si cordial et si chaleureux, que mon regretté ami Chatelain et moi décidâmes une fois rentrés à Paris de demander à nos collègues du C.P.B.B. de rendre ce match annuel. Ce vœu fut exaucé et c'est ce qui nous a valu le 13 le choc si amical et si passionnant, de nos deux équipes d'espoirs.

Que dire de la rencontre? Peu de choses. Deux joueurs se sont surtout distingués, Chaumont et Viéranés. Marrec fut bon et mérite qu'on lui fasse crédit. Ayrat ne fut pas aussi brillant que d'habitude, il fut d'ailleurs sorti pour quatre fautes personnelles et Coulon un peu personnel ne réalisa pas ainsi qu'il a coutume de le faire. Il est vrai qu'il était très sévèrement marqué. Je dirai de Bourdeix ce que j'ai dit de Marrec. Ce joueur a d'ailleurs le temps de s'affirmer, car il n'a que quinze ans et demi. Quant à Yvetot et à Nègre, ils furent quelque peu décevants.

Chez les Orléanais, Eymard et Thivin firent de bien excellentes choses.

Ils le firent avec d'autant plus d'aisance, que malgré plusieurs ordres formels ils furent souvent seuls.

Ceci n'est pas pour diminuer leur valeur qui est grande, mais plutôt un hommage rendu à leur science du démarquage. A plusieurs reprises en effet, ils « possédèrent » en beauté nos jeunes Parisiens.

Plusieurs dirigeants et joueurs et mon ami Bideaux également, ont amicalement critiqué mes nombreux changements. J'avais pour le faire plusieurs raisons toutes plus valables les unes que les autres. En voici une essentielle. Dans l'état actuel du jeu spécifiquement junior et étant donné le peu de temps dont nous disposons pour l'entraînement, il est impossible de souder ensemble huit joueurs ayant l'habitude de jouer à cinq. On ne peut pas non plus sans danger changer une ligne complète. D'où la nécessité d'attaquer sans cesse ce qui implique d'avoir toujours sous la main des hommes n'ayant pas eu le temps de se refroidir et pouvant se mettre de suite à l'unisson de leurs camarades.

De plus ayant reçu la charge de faire jouer huit joueurs, j'avais le souci (puéril peut-être, mais c'est ainsi) de faire jouer tout mon petit monde un laps à peu près égal de temps.

Ce n'est certes pas Bideaux qui a plusieurs reprises a écrit que les équipes étaient composées de huit joueurs et non de cinq joueurs et trois remplaçants qui me cherchera noise à ce sujet.

Ma tactique n'est peut être pas tout à fait orthodoxe, mais je rappelle, qu'il s'agit de jeunes, et que le gain ou la perte du match m'étaient totalement indifférents.

Cette rencontre n'a pas d'autre but que de démontrer par la production de leurs jeunes pousses, la sympathie réelle éprouvée l'un pour l'autre par deux comités voisins et amis qui ont j'en suis certains des idées semblables sur l'éducation des jeunes.

Jeu franc et loyal, jamais de brutalité, etc., et...

On me permettra de dire que le 13 novembre ce but a été atteint, et c'est la voyez-vous l'essentiel.

M. HINGRAY,

Le Basket Franc-Comtois en hausse

Dans un précédent communiqué, je disais que le basket franc-comtois était en progrès et que la présente saison le verrait sortir de l'ornière.

Cette fois..., nul ne contestera plus ce que j'avais dit, et, pour mémoire, je vais donner des chiffres 1937-1938; au 2^e tour de la compétition nationale, Tous les clubs francs-comtois sont éliminés.

En matches amicaux, la Bourgogne se révèle plus forte que nous avec Autun ou Dijon, nous n'existons pas en face des clubs d'Alsace.

1938-1939 : Progrès. Progrès. Progression. Les trois équipes engagées sont qualifiées pour le 3^e tour : Vesoul tombe le fameux Foyer de Mulhouse, à Mulhouse même. Voulez-vous des résultats ?

Vesoul bat Esp. Mulhouse, 32 à 16 ; bat St Joseph, 31 à 20 ; bat Foyer, 22 à 17.

Valentigney bat Wittenheim, 32 à 9; Mülhusina : 29 à 28; Cheminots Mulhouse : 22 à 16 et enfin le C.A. Mulhouse, avec Ronner, Bialobos, Hemmerlin, Hoffeintz, Mutterer et autres, bat Valentigney par 4 points : 24 à 20.

Alors. Concluez... Sommes-nous en progrès ?

René GOUIER.

DANS LE LIMOUSIN

CALENDRIER des Matches retour

MATCHES RETOUR

- 8 janvier 1939 : L.E.C. - Saint-Louis.
- S.O.L. - C.A.P.O.
- 15 janvier : C.A.P.O. - Alouette.
- Red Star - Saint-Louis.
- 22 janvier : S.O.L. - Alouette.
- 29 janvier : S.O.L. - Saint-Louis.
- Red Star - C.A.P.O.
- 12 février : L.E.C. - Red Star.

19 février : L.E.C. - Alouette.
26 février : Red Star - S.O.L.
— C.A.P.O. - Saint-Louis.

5 mars : Red Star - Alouette.
— L.E.C. - C.A.P.O.

12 mars : S.O.L. - L.E.C.
— Saint-Louis - Alouette.

26 mars : Demi-Finale (Corrèze contre Hte-Vienne, en Corrèze).

2 avril : Finale (Haute-Vienne contre Corrèze, en Haute-Vienne).

Pour ces deux dates, rencontre des trois premiers de chaque département.

En cas de matches nuls, le goal-average détermine le classement.

La 1^{re} Coupe St-Raphaël Quinquina va remporter le plus vif succès

L'annonce de la belle compétition due à la générosité des Etablissements Saint-Raphaël Quinquina, en faveur de nos Juniors, a suscité parmi nos clubs le plus vif intérêt.

C'est avec plaisir que nous avons reçu de divers Comités, des demandes de renseignements qui témoignent de l'intérêt suscité par cette épreuve à travers toute la France.

Ainsi, certains Comités qui, jusqu'à ce jour n'avaient pu mettre sur pied des équipes pour participer aux Championnats Juniors, nous annoncent qu'ils constatent la création de diverses équipes de juniors créées consécutivement à l'initiative de la Maison SAINT RAPHAËL.

Il est encore trop tôt pour pouvoir donner des chiffres, mais dès maintenant il est certain que la générosité de la Maison SAINT RAPHAËL QUINQUINA ne manquera pas d'avoir les plus heureux effets sur le développement du basket-ball parmi les juniors français.

A la demande de nombreux clubs, rappelons que cette compétition est réservée aux champions régionaux juniors de la division supérieure de chaque Comité, ou à défaut au club le mieux classé.

Ces engagements sont transmis par les soins des Comités Régionaux. La clôture en sera prononcée le 31 Janvier 1939.

Signalons que pour être Junior, un joueur ne doit pas avoir atteint l'âge de 18 ans au 1^{er} Octobre de la saison en cours.

Les frais de déplacement des équipes participant à la Coupe Saint Raphaël Quinquina, sont constitués par une indemnité kilométrique de 2 francs pour le premier tour, de 3 francs pour les autres tours.

Le premier tour sera joué le 12 Février, les 8^e de finales le 5 Mars, les quarts de finales le 19 Mars, les demi-finales le 2 Avril et la Finale le 23 Avril.

Nouveaux Jeux de Buts réglementaires

Soumis et acceptés par la F. F. B. B.

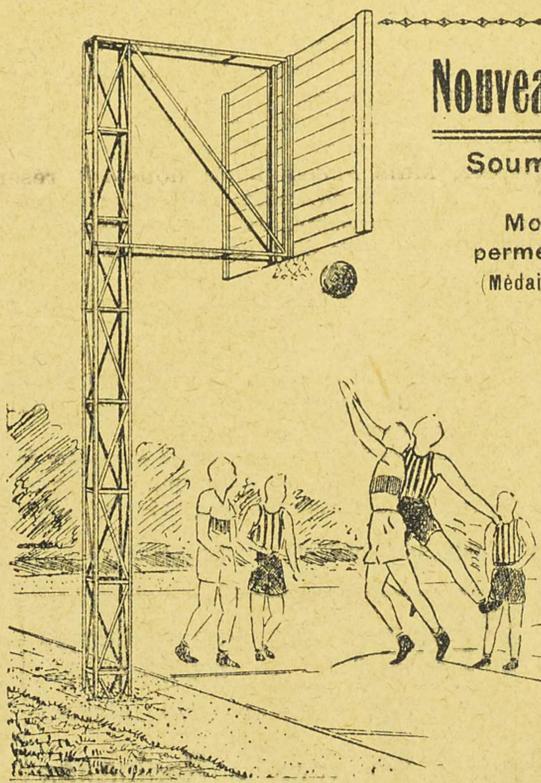
Modèle "LUMAN", Breveté S. G. D. G. permettant l'utilisation des anciens panneaux (Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Paris 1937)

- a) Modèle complet. Le jeu peint 935 fr.
- b) Même modèle, sans panneau ni panier, permettant l'utilisation d'anciens panneaux :

Le jeu peint 655 fr.

Les poteaux présentés sur la notice étant destinés à être scellés, nous pouvons, sur demande, les livrer munis d'un dispositif spécial permettant leur enlèvement en quelques minutes sans aucune difficulté. Supplément par jeu de poteaux.. 125 fr.

Circulaire adressée sur demande par les Établ^{ts} LUTIAU & MANSUY, Constructeurs, 69-71, Boul. Carnot LE VÉSINET (S.-et-O). — Télép. : 57



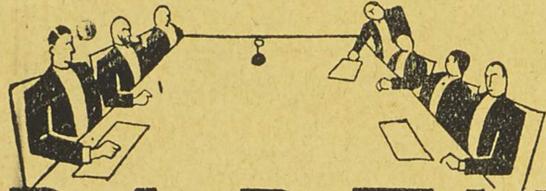
S^T RAPHAËL

QUINQUINA



Bienfaisant et agréable

C'est le grand vin de France



PARTIE OFFICIELLE

Chèques Postaux : Paris 715-20

Adresse télégraphique : Fédébasket

Cotisations des Sociétés

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-Ball, réunie le 25 juin 1938, a pris la décision d'augmenter le prix de l'abonnement au Bulletin officiel « BASKET-BALL », de 5 francs.

Ainsi donc, les Sociétés qui payaient pour ce journal la somme de 15 fr., devront, maintenant, 20 francs et les abonnements individuels qui étaient à 20 francs par an, sont portés à 25 francs.

En conséquence, l'article 13 des Règlements Généraux, est modifié comme suit :

« La cotisation annuelle est fixée à 30 francs pour les clubs et à 5 francs pour les associations scolaires et universitaires.

« L'abonnement au Bulletin officiel de la Fédération est obligatoire pour les Clubs et Associations scolaires et universitaires. Le montant de cet abonnement est fixé à 20 francs par an. »

Nous rappelons que les Sociétés affiliées à la Fédération, au titre masculin, et qui possèdent une section féminine, doivent verser, pour cette dernière, un second abonnement, soit 20 fr. Les Sociétés mixtes versent donc la somme de 30+20+20=70 francs (soixante-dix francs).

Les Sociétés uniquement féminines versent la même cotisation que les clubs masculins, c'est-à-dire : 30+20=50 francs.

Ces cotisations sont payables du 1^{er} au 30 Juin. Les sociétés sont donc priées de faire toute diligence et d'envoyer le montant dû, le plus rapidement possible.

Le compte de chèques postaux de la F.F.B.B. est : Paris 715-20.

Les Sociétés ayant déjà versé une cotisation pour 1938-1939, de 45 francs, sont priées de nous envoyer par retour la somme de 5 francs.

Il est formellement rappelé qu'aucune Société ne peut obtenir de licence, ni participer à aucune épreuve officielle (Championnats de France, Championnats régionaux, Coupes, Challenges, etc...) si elle n'est en règle de sa cotisation.

D'autre part, nous informons toutes nos Sociétés qu'aucune mutation ne sera examinée, si elles concernent des clubs non en règle de leur cotisation.

Toute Société qui s'engagerait pour une épreuve, sans avoir réglé sa cotisation, verrait son engagement annulé d'office.

NOUS DEMANDONS INSTAMMENT A NOS COMITES REGIONAUX DE BIEN VOULOIR VEILLER PARTICULIEREMENT A CE QUE CE REGLEMENT SOIT RESPECTE.

Nous publions ci-dessous la liste des Sociétés en règle de leur cotisation 1938-1939 à ce jour. Nous donnerons, au fur et à mesure de leur paiement, dans chacun de nos numéros, la liste des versements.

Nous prions les Comités régionaux de bien vouloir en prendre note et de se fier aux renseignements parus.

LISTE n° 8

Voir « Basket-Ball », numéros 101 et la suite.

ALPES. — S. Alpes, U.S.C. Chambéry.
ARDENNES. — J.G. Mohon, A. Lafrancheville.

ATLANTIQUE. — A.S. Carnaud, Ronce-ray A., U.A. Saumur, A.S. Fontevrault.
BOURGOGNE. — R.S. Bligny, D.U.C.
BRETAGNE. — C.A.L. Rennes, Dinannaise.

CENTRE. — U.F. Aubière, F. Arvernes.
CHAMPAGNE. — U.A.I. Chalons.
CHARENTES. — Royan 13, B.C. Rochelais.

CORSE. — C.A. Bastia, A.A. Ajaccio.
COTE D'ARGENT. — A.G. Vendays, O. Bordeaux, B.B. St Laurent, U.S.B.E.S. St Androny, J.S. Ste Terre, S.B. Usques.
FRANCHE-COMTE. — C.S. Portusien, 54^e R.I.T. Besançon.

ILE DE FRANCE. — U.S. Chauny.
LANDES. — U.S. Samadet, A.L. Hastings, Ossages, P. St Girons, V. St Laurent, E.S. Tyros, A. St Perdon, B. Clermont, A.S. Lamothe, S. Montois.

LITTORAL. — S.S.L.A.E.L. Pernes.
LOIRE. — B.C. St Chamond, E.N.D. Rive de Gier, C.S. Forézien, G.S. Ecole des Mines.

LORRAINE. — J.A. Darney, A.S.N.E. Joudreville, B.C. Greux, A.S. Municipale, C.S.T. Epinal, S. Déodatien, A.S. St-Maurice, R.I. Ottange, C.S. Laxou, S.C. Maccabi, L. St G. Ligny, P. St Nicolas Liffol.

LYONNAIS. — R.S. Trévoux.
NORD. — M.F. Aulnoye, F. Douai, A.S. Anzin, U.A.I. Lille, A.G. St Venant, C. P.S.E. Malmaison, U.S.C. Jeumont, J.S. Ecques, U.S.O. Argues, L. Wizermes, U.S. St Omer, A.F.P. Douai, U.S.C. Hellemmes.

BASSE-NORMANDIE. — S. Vernolien, A.

S. Cabourgeoise, U.S. St Michel Avranches.

ORLEANAIS. — A. Neuville, A. Saint J. Braye, A. Batilly-en-Gâtinais.

PARIS. — J.A. Asnières, C.A.U.F.A. Gennevilliers, C.N.N. Audrésy.

PYRENEES. — Lautrec, Montferran Savès, Nougaret, Aussonac.

TOURAIN. — U.S. Tours, Par le Sport.
YONNE. — A.S. St-Georges, E.S. Tonnerre.

TUNISIE. — J.U. Sfax, Goulette Sp., A.S. Compagnie du Gaz.

COTISATIONS FEMININES

ATLANTIQUE. — A.S. Carnaud.

COTE D'AZUR. — F.S. Monaco, U.S.P. L.M. Nice.

FRANCHE-COMTE. — Vesontio Fémina.

LITTORAL. — F.U.C. Marseille.

LORRAINE. — A.F. Nancy.

Note importante

Le Comité Central de la F.F.B.B. se réunira le Samedi 3 Décembre 1938, à 15 heures précises, au siège de la Fédération, 28, Place Saint-Georges.

Ordre du Jour :

Accords Interfédéraux.

Limites Territoriales.

BUREAU

Séance du 8 novembre 1938

Présidence de : M. Bouge.

Présents : MM. Barillé, président fondateur; Boizard, secrétaire général; Lambert, secrétaire adjoint; Robin, trésorier; Vigouroux, trésorier adjoint; Archimbaud, Cabon, Coadou, Geist, Girault, Thomas, membres.

Assiste à la séance : M. Lebuhotel.

Excusés : MM. Creux, Le Brun, Metz.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux du Comité Central du 2 novembre, de la Commission Sportive du 3 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 2 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités de Lorraine, du Lyonnais, d'Oran, sont enregistrés.

Démission. — Le Bureau enregistre la démission du Lyon Etudiants Club (Comité du Lyonnais). - Des renseignements seront demandés au sujet de cette démission.

Changement de titre. — Le Bureau enregistre le changement de titre de l'Olympique Koenigschiffen en Football Club Koenigschiffen (Alsace).

CRAMPES - CLAQUAGES - LUMBAGOS
DOULEURS MUSCULAIRES, ARTICULAIRES

Immédiatement soulagés par
LE BAUME THERMOGÈNE "DOLPYC"

vente dans toutes Pharmacies
Le Tube : 11 fr.50

Laboratoire René KROTOFF
78, Avenue de St-Ouen - PARIS

FRAISSE & DEMEY 191, Rue du Temple
-:- PARIS -:-

Fabriquent et éditent exclusivement pour le sport

Médailles - Coupes - Insignes - Breloques

CATALOGUES FRANCO

Admissions. — Le Bureau prononce l'admission de deux nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Invitation du Comité Parisien de Basket-Ball pour le match Paris-Lyon qui aura lieu le dimanche 13. — M. Bouge et plusieurs membres du Bureau représenteront la Fédération à cette manifestation.

Correspondance. — Lettre de M. Le Porzou concernant la nomination de membres de comités auprès des commissions mixtes O.S.S.U. — Pris note.

— Lettre du Comité de Lorraine concernant la propagande dans la Moselle. — Remerciements.

— Lettre du district de l'Indre, concernant les limites territoriales. La question reste en instance. Le Secrétaire général poursuivra son enquête auprès des Comités d'Orléanais et de Touraine.

— Le Secrétaire général donne lecture de différentes lettres de Comités régionaux, concernant l'interprétation de l'article 28 des règlements généraux, concernant les sanctions. — La Commission des Statuts et Règlements rédigera une note explicative complète qui sera publiée dans *Basket-Ball*.

Afrique du Nord. — Le Bureau prend connaissance de la correspondance échangée avec les Comités d'Alger, du Maroc et d'Oranie, concernant le projet de tournée de l'équipe de France en Afrique du Nord pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Les propositions faites par ces comités ne semblent pas pouvoir être acceptées, la durée du voyage serait trop longue.

Après un long échange de vues sur la question, le Bureau décide de n'envisager pour cette année, que le déplacement au Maroc et éventuellement en Oranie.

Le programme du voyage pourrait s'établir ainsi : 1^{er} jour : voyage ; 2^e jour : repos ; 3^e et 4^e jour : matches au Maroc ; 5^e jour : repos ; 6^e jour : voyage ; 7^e jour : match en Oranie ; 8^e jour : repos ; 9^e jour : retour.

Le Secrétaire général est chargé de proposer ce programme aux Comités du Maroc et d'Oran.

Le déplacement à Alger et éventuellement Tunis, ne pourra être envisagé que pour l'année prochaine.

Les conditions financières du déplacement pourraient être les suivantes : prise en charge par la Fédération : préparation et habillement de l'équipe de France ; frais de voyage, de Paris au port d'embarquement et retour.

Pénalités. — Sur proposition de la Commission des Statuts et Règlements, le Bureau décide de suspendre le joueur Labourdette, de l'U.S. Méry, pour un an sans sursis, pour insultes envers un arbitre.

Affaire Rossi. — Le dossier de l'affaire Rossi transmis par la Commission des Statuts et Règlements est examiné. — Le Bureau décide de faire siennes les conclusions de la Commission des Règlements et lève la suspension infligée au joueur Rossi par le Comité de la Côte d'Azur. Cette levée de suspension prend date ce jour même.

Appel de l'Union Sportive Métropolitaine contre une décision du Comité Parisien de Basket-Ball, ayant remis tous les matches de Championnat de Paris disputés le 9 octobre.

Après un long échange de vues, le Bureau se reportant aux règlements du Comité Parisien, estime que celui-ci a agi dans la plénitude de ses droits, et rejette l'appel de l'U.S. Méro.

France-Lettonie. — De nouvelles propositions financières seront faites à la Lettonie, par MM. Bouge et Barillé, en vue du match France-Lettonie qui doit avoir lieu à Paris.

Accords interfédéraux. — M. Bouge informe le Bureau que l'accord F.F.B.B.-F.S.G.P.F. sera signé le mardi 15 novembre.

Le Secrétaire général se mettra en rapport avec F.F.F.G.E.P. pour fixer une date pour la signature de l'accord avec cette Fédération.

Divers. — Le Secrétaire général se mettra en rapport avec la S.A.N. Nice qui a rencontré l'équipe « Borletti de Milan », pour lui demander quelques explications.

Locaux. — M. Bouge met le Bureau au courant des pourparlers entamés, au sujet de la reprise d'un local mieux situé et plus grand. — Le Bureau autorise le Président à continuer ces pourparlers, sous réserve des possibilités financières.

Séance du 15 novembre 1938

Présidence de M. Bouge.

Présents : MM. Le Brun, vice-président ; Boizard, secrétaire général ; Robin, trésorier ; Vigouroux, trésorier adjoint ; Archimbaud, Coadou, Creux, Geist, Girault, Thomas, membres.

Excusés : MM. Barillé, Lambert, Metz, représentant la F.F.B.B. à la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

Assistent à la séance : MM. Cairoli, Lebuhotel. Avant d'ouvrir la séance, M. Bouge, au nom du Bureau, souhaite la bienvenue à M. Cairoli, de retour parmi nous après une longue absence due à sa santé, et lui adresse des vœux de complet rétablissement.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux du bureau du 8 novembre, de la Commission Sportive du 10 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 8 novembre, de la Commission des Arbitres du 2 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités du Lyonnais, du Maroc et d'Oran, sont enregistrés.

Arbitres interrégionaux. — Le bureau entérine la nomination de MM. Bernier et Couprie (Atlantique), au titre d'arbitres interrégionaux.

Admissions. — MM. Beauvois (Pyrénées), Roger (Atlantique), Ravel (France-Comté), sont admis membres individuels de la Fédération.

Le bureau prononce l'admission de 9 nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Démisions. — Le Bureau enregistre les démissions de l'E. St-Christophe de Belfort et du F.C. Sochaux (féminin) (Franche-Comté).

Félicitations. — Le bureau est heureux d'adresser ses plus vives félicitations aux nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

Commandeurs : MM. Doumerc, directeur du Plan de Paris ; P. Failliot, ancien Président du Conseil Municipal, de M. de Chambure.

Officiers : MM. Jean Borotra, Géo André, Jacques Maire.

Chevaliers : Crevil, architecte en chef de la Ville de Paris ; Jusniaux, secrétaire de l'U.S. E.P.P.S.M., Maranne, ancien président du Conseil Général et de la F.S.G.T. ; Vanden Berghe, Président de la F.F.A.F.

Naissance. — Le Bureau adresse à Mme et M. Etienne Renault (secrétaire de l'E.S. Joinville) ses vives félicitations à l'occasion de la naissance de leur fille Françoise, et ses vœux de santé pour la maman et le jeune bébé.

Condoléances. — Le Bureau adresse à M. Paul Pechenart, arbitre fédéral, ses sincères condoléances pour le deuil qui vient de le frapper en la personne de son père.

Le Bureau apprend avec peine le décès du joueur Roger Cocagne, du Groupe Sportif d'Amfreville. Il adresse à ce club ainsi qu'à la famille de ce joueur, ses plus vives et sincères condoléances.

Invitation : De la Commission Féminine de la F.S.G.T. pour le Gala Sportif féminin organisé le 20 novembre. Remerciements.

Publicité. — Lettre de l'Union Nationale du Commerce Extérieur demandant un échange de publicité dans les organes respectifs de nos deux groupements. Accepté.

Don. — Lettre de l'Ecole de Joinville concernant l'Arbre de Noël organisé pour les enfants des Moniteurs et du Personnel civil. Le Bureau décide d'envoyer, comme chaque année, un don à l'Ecole de Joinville.

Autorisation de rencontre internationale. — Après examen du dossier, le Bureau décide d'autoriser l'A.S. Strasbourg à rencontrer, au début du mois de Décembre, une équipe allemande. Il rappelle à cette société qu'il lui appartient d'obtenir l'autorisation de sa Préfecture.

Correspondance. — Lettre du C.N.E.P.S. informant que les Fédérations ranimeront la flamme le 15 novembre ; MM. Barillé, Lambert et Metz représentent la Fédération à cette cérémonie.

— Lettre du G.S. Amfreville concernant un accident survenu à un joueur de ce club. Le secrétaire répondra.

— Lettre de la Fédération portugaise demandant la conclusion d'un match France-Portugal à Lisbonne pour cette saison. Le Bureau, tout en se félicitant de la reprise de contact avec cette Nation, regrette de ne pouvoir donner suite à cette demande pour cette année, le calendrier international étant déjà chargé. Mais la question sera mise à l'étude pour la saison prochaine.

— Lettres du S.C. Chambéry et de M. Chabrel, concernant des incidents qui se sont déroulés au cours d'un match du Comité des Alpes. Le secrétaire général se mettra en rapport avec ce Comité pour lui demander des éclaircissements.

Règlements. — Le Secrétaire Général est chargé de se mettre en rapport avec le Comité du Périgord Agenais, pour lui signaler le cas de certains joueurs n'ayant pu obtenir leur mutation en temps voulu, pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Juniors. — M. Girault propose au Bureau la nomination de M. Roger comme membre de la Commission des Juniors et Minimes. Celui-ci ratifie cette nomination.

Entraînement de l'Equipe de France. — M. Bouge signale au Bureau qui, sur demande du manager, il a obtenu la libre disposition du Stade de Coubertin, tous les mercredis, à partir de 20 h., pour l'entraînement des équipes de France (masculine et féminine), jusqu'à fin mai.

France-Lettonie. — Aucune réponse de la Fédération Lettone n'étant parvenue, aux nouvelles propositions faites, une dépêche sera adressée.

Accord Interfédéraux. — M. Bouge rappelle que la signature de l'accord F.F.B.B.-F.G.S.P.F. a lieu ce jour même et la signature de l'accord F.F.B.B.-F.F.F.G.E.P., le jeudi 17 novembre.

Limites territoriales. — Le Bureau décide de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine séance, la question du Comité du Berry.

Séance du 22 novembre 1938

Présidence de : M. Bouge.

Présents : MM. Barillé, président fondateur ; Metz, Le Brun, vice-présidents ; Boizard, secrétaire général ; Lambert, secrétaire adjoint ; Robin, trésorier ; Vigouroux, trésorier adjoint ; Coadou, Creux, Girault, Thomas, membres.

Excusés : MM. Cabon, Geist.

Assistent à la séance : MM. l'Intendant Berger, Leplus, Habeneck (Trésorier du Comité d'Alger).

Procès-Verbaux. — Les procès-verbaux du Bureau du 15 novembre, de la Commission Sportive du 17 novembre, de la Commission des Arbitres des 9 et 16 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 15 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités d'Alsace, du Lyonnais, d'Alger, du Maroc et d'Oran, sont enregistrés.

Arbitres Fédéraux. — Le Bureau entérine la nomination de M. Trolard (Ile-de-France), comme arbitre fédéral, présentée par la Commission des Arbitres.

Changement de titre. — Le Bureau enregistre le changement de titre de l'U.S.V.P.L.M., en Cheminots Sportifs Paris Sud-Est (Paris).

Admissions. — MM. Varin (Champagne), Laboure et Moulin (Loire), Decoopmann et Balyu (Nord), Vêran (Pyrénées), sont admis membres individuels de la Fédération.

Le Bureau prononce l'admission des huit nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Démisions. — Le Bureau enregistre la démission des sociétés suivantes : S.S. Basteunes (Landes), A.S. Tourtoirac (Périgord-Agenais).

Réaffiliation. — Le Bureau enregistre la réaffiliation du F.C. Sochaux (Franche-Comté), démissionnaire à une précédente séance.

Invitations. — De la F.F. Hockey pour le match International France-Allemagne, qui aura lieu le 26 novembre. MM. Lambert et Metz représenteront la F.F.B.B. à cette manifestation.

Correspondance. — Lettre de l'Ecole Supérieure d'Education Physique de Joinville-le-Pont, remer-

ciant la Fédération du don envoyé pour l'Arbre de Noël organisé par cette Ecole.

— Lettre de l'Assistance Publique. Le Bureau décide de souscrire à la demande faite.

— Lettre de l'Avant-Garde-Vie au Grand Air d'Alger. Le secrétaire répondra.

— Lettre du Comité Stade-Racing, concernant le Stade Roland-Garros. Transmise à la commission sportive.

— Lettre de la Fédération Américaine de Basket-Ball concernant la participation du Basket-Ball aux Jeux Olympiques de 1940. Remerciements.

— Lettre du C.N.E.P.S. posant un questionnaire concernant les tarifs ferroviaires. Le questionnaire sera envoyé à tous les clubs par la voix du journal *Basket-Ball*.

— Lettre de Villemomble Spois demandant l'autorisation de participer à une manifestation organisée par la F.N.S.E.P.P.S.M. Autorisé.

— Lettre de la S.A.N.A.L. de Nancy, demandant l'autorisation de rencontrer l'équipe de Lettonie, au cours de son voyage en France. Le Bureau regrette de ne pouvoir donner satisfaction à cette demande.

— Lettre du Comité de Touraine concernant la question de la reconstitution du Comité du Berry. La question sera mise à l'ordre du jour du prochain Comité Central.

Félicitations. — Le Bureau est heureux d'adresser ses plus vives félicitations au Colonel Lecocq, qui vient d'être élu Président de l'U.S.G.F.

Tournée de l'Equipe de France en Afrique du Nord. — Télégramme du Comité du Maroc, concernant le projet de déplacement de l'équipe de France en Afrique du Nord. Les dates proposées ne peuvent être retenues, l'absence des joueurs serait de 15 jours minimum. Le Bureau renonce à son projet pour le déplacement en Oranie et au Maroc et reprend une proposition du Comité d'Alger, tendant à recevoir l'équipe de France à Alger (déplacement de 6 jours en tout), départ de Paris le 4 janvier au soir, retour à Paris le 11 janvier. Le Bureau accepte cette proposition et remercie vivement le Comité d'Alger de l'effort fait.

Le déplacement au Maroc sera à nouveau envisagé pour la prochaine saison.

France-Lettonie. — Les membres du Bureau s'entretiennent de l'organisation du match France-Lettonie. M. Bouge rend compte de ses pourparlers avec le Vélodrome d'Hiver. La Commission Sportive est chargée de trouver un match lever de rideau pour cette réunion.

Championnat militaire. — M. Berger propose au Bureau d'accepter, pour les prochains championnats de France Militaire, l'engagement de trois équipes supplémentaires, choisies parmi les meilleures équipes secondes des championnats de Corps d'Armée. Le bureau donne son accord à cette proposition.

Accords Interfédéraux. — M. Girault demande au bureau quelques renseignements sur la réunion organisée par la F.S.G.T., au Stade de Coubertin, au cours de laquelle deux sociétés féminines de la F.F.B.B. ont prêté leur concours. La question sera reprise lors d'une prochaine séance.

Comité Central. — Le Bureau décide que la prochaine séance du Comité central aura lieu le samedi 3 décembre, après-midi. Une convocation sera adressée aux membres du Comité, et la question des Limites territoriales sera portée à l'ordre du jour.

COMMISSION SPORTIVE

Séance du 10 Novembre 1938

Présidence de : M. Le Brun.

Présents : M. Girault, secrétaire; Mlle D'Almeida, Gagneux, MM. Creux, Lambert, membres.

Assiste à la séance : M. Bouge, Président.

Excusé : MM. Robin, Boizard.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de l'U.S. Docks Ré-

mois (anciennement Family Club Rémois). - Pris note.

— Rapport de M. Soula ayant dirigé un match lors du premier tour de Championnat de France. - Remerciements.

— Lettre du Comité du Nord concernant des joueurs du R.C. Arras qui n'avaient pas présenté de licence. - Remerciements.

Pénalité. — Lettre de M. Lhoste ayant arbitré le match A.S. Est-Energie Troyenne, au cours duquel il a sorti deux joueurs (un de chaque club) Dhauchel (Energie Troyenne) et Tranchant (A.S. Est).

Après examen, la Commission Sportive décide d'infliger à ces deux joueurs, conformément au règlement, deux dimanches de suspension, à dater du 20 novembre inclus.

Championnat de France Honneur. — 2^e tour éliminatoire — 20 novembre. — Lettres de l'Etoile de Mézières, des Girondins Guyenne Sports, de la S.S. Amicale, de l'A.S. Parisienne concernant le 2^e tour.

La Commission décide de n'apporter aucune modification au calendrier établi. - Le secrétaire répondra à chacun de ces clubs.

— Lettre du Comité de Franche-Comté concernant les matches devant se dérouler à Valentigney. - Remerciements.

Championnat de France Féminin. — La Commission établit le calendrier des matches du premier tour du Championnat de France Féminin, qui aura lieu le 11 décembre.

Séance du 17 novembre 1938

Présidence de : M. Le Brun.

Présents : MM. Boizard, vice-président; Girault, secrétaire; MM. Creux, Lambert, membres.

Excusés : Mlle D'Almeida, Gagneux, M. Robin.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Rapport de M. Pechehait sur le match de Championnat de France de Division d'Honneur qu'il a arbitré au 1^{er} tour. - Remerciements.

— Lettre du S.C. Montluçon concernant le match qu'il doit disputer le 20 novembre à Gien. - Le Secrétaire se mettra en rapport avec l'Abeille de Gien.

— Lettre de la Similienne de Nantes demandant l'autorisation d'organiser le dimanche matin 20 novembre une réunion de juniors. - Accordé.

— Lettre du Comité de Lorraine concernant un article paru dans un journal périodique. - Remerciements.

— Lettre du Comité de Côte d'Azur concernant l'arbitrage. - Transmise à la Commission des Arbitres.

— Lettre du Football Club de Lyon concernant son terrain. - Remerciements.

Championnat de France Division d'Excellence. — La Commission établit le calendrier du 1^{er} tour du Championnat de France de Division d'Excellence, qui aura lieu le dimanche 18 décembre. (Voir tableau.)

Les terrains seront désignés lors d'une prochaine séance.

Séance du 24 Novembre

Présidence de : M. Le Brun.

Présents : MM. Girault, secrétaire; Mlle D'Almeida, Gagneux, MM. Creux, Lambert, membres.

Assiste à la séance : M. Bouge, président.

Excusés : MM. Boizard, Robin.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Championnat de France de Division d'Honneur. — La Commission homologue les résultats des matches du 3^e tour éliminatoire du Championnat de France de Division d'Honneur.

Match n° 54. — Réclamation du S.R.U.C. — Sur proposition de la Commission des Arbitres, la Commission homologue le match selon le résultat obtenu sur le terrain : C.S.C. Mans bat S.R.U.C., par 24 à 7.

Match n° 96. — Réclamation de l'A.G. Thumeries. — Sur proposition de la Commission des

Arbitres, la Commission décide de faire rejouer ce match.

Il aura lieu le dimanche 4 décembre, à Paris, sur le terrain de l'U.S. Métro. - Le Comité de Paris désignera un arbitre.

Match n° 107. — Match arrêté à la mi-temps par suite de la pluie. - La Commission décide de faire rejouer ce match (A.S.P.O. Tours contre C.S.J.B. Angers) le dimanche 4 décembre, à Angers, sur le terrain du C.S.J.B.A. - Le Comité de l'Atlantique désignera un arbitre.

Forfait. — Le R.C. Arras ne s'étant pas présenté sur le terrain, le G.S. Amfreville est déclaré vainqueur par forfait. L'amende prévue au règlement, est infligée au R.C. Arras, soit 100 fr., sans préjudice des frais d'organisation qu'il pourrait avoir à rembourser.

Rapports de MM. Absil, Adam, Barkalaya, Bernier, Berthonneau, Blachier, Bossuwe, Brun, Buffet, Cadinot, Camp, Chouzy, Coulon, Couprie, Fave, Gagneux, Granet, Larogue, Laurent, Leclert, Lemerle, Lontrade, Magne, Massa, Olivetti, Pannoux, Pontié, Rolland, Roncoli, Schneider, Soula, Taton. — Remerciements.

Correspondance. — Lettre de l'A.S. Valentigney concernant le match organisé par cette société. - Remerciements et félicitations.

— Lettres du Comité de Champagne, du Comité de Côte d'Argent, du C.A. Béglais, de l'A.L.P., concernant les prochains tours de Championnats de France. - Pris note.

— Lettres du C.A.U.F.A. de Reims et du C.A.S.C. Oullins concernant le premier tour du Championnat de France féminin. - Pris note.

Championnat de France de Division d'Honneur. — Après examen, la Commission adopte dans son ensemble le calendrier du 3^e tour du Championnat de France de Division d'Honneur, présenté par son secrétaire (voir tableau).

Championnat de France de Division d'Excellence. — La Commission désigne les terrains des matches du 1^{er} tour de Division d'Excellence, qui auront lieu le dimanche 18 décembre 1938.

France-Lettonie. — La Commission décide de demander à la Saint-Charles d'Alfortville et au Racing-Club de France, de jouer un match en lever de rideau du match France-Lettonie, le samedi 3 décembre 1938.

COMMISSION DES ARBITRES

Séance du 2 Novembre 1938

Présidence de : M. Geist.

Présents : MM. Creux, vice-président; Taxis, secrétaire; Risset, secrétaire adjoint; Archimbaud, Lebuhotel, Robin, membres.

Excusés : MM. Bié, Coulon, Hingray, Magne, Mathis.

Assiste à la séance : M. Trolard, du Comité de l'Île de France.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre du S.C. Chambéry, au sujet de la fixation des lignes de touche de son terrain. - Le secrétaire répondra.

Arbitres régionaux. — Sur proposition favorable du Comité du Littoral qui a transmis procès-verbal d'examen régulièrement établi, la Commission ratifie la nomination au titre d'arbitre « régional » de M. Rose, du Basket P.L.M. Aixois.

Le Comité de Bourgogne signale qu'étant dépourvu d'arbitre fédéral, il ne lui est pas possible d'organiser un jury régulier d'examen de candidats au titre d'arbitres régionaux. - La Commission décide d'autoriser ce comité à former un jury composé exceptionnellement seulement d'arbitres régionaux et désigne M. Demonfaucou pour présider la session d'examen. Le Secrétaire se mettra en rapport avec le comité intéressé, à cet égard.

Examens d'arbitres inter-régionaux et fédéraux:

Comité de Basse-Normandie. — La Commission prend acte des candidatures de MM. Cosnefroy, Légaugneux et Marie du district de la Manche, au titre d'arbitres « interrégionaux ».

En raison de la situation spéciale du Comité de Basse-Normandie une session d'examen de ces candidats aura lieu à Cherbourg. M. Lebuhotel, membre de la Commission, se mettra en rapport avec le Comité intéressé, à l'effet de préciser la date de cette session qui devra avoir lieu le plus tôt possible en même temps qu'une sélection de joueurs, présidée par M. Geist.

Comité du Lyonnais. — Sur avis favorable de ce Comité, la Commission enregistre les candidatures de MM. Gibert, Robert, Clatel, Deschaux, Moyret, au titre d'arbitre « inter-régional » et de MM. Debordé, Bouillau et Taton, au titre d'arbitre « fédéral ». Ces trois derniers candidats ayant déjà le titre « d'inter-régional » depuis le 2 juin 1937.

La Commission envisage la tenue d'une session d'examen de ces candidats, en même temps que la réunion de sélection des joueurs, qui doit être organisée à Lyon, sous la direction de M. Geist. Le Comité du Lyonnais sera invité à fixer une date à cet effet.

Comité d'Alsace et de Franche-Comté. — M. Risset désigné pour présider le jury d'examen des candidats de ces comités à Valentigney, les 26 et 27 novembre, attire l'attention de la Commission, sur le fait que le Comité de Franche-Comté ne possède pas d'arbitre fédéral pour l'assister dans sa tâche. M. Bannwarth, arbitre fédéral de Mulhouse, sera sollicité à cet effet.

Comité de Côte d'Argent. — La Commission prend acte de deux nouvelles candidatures pour la session d'examen des 26 et 27 novembre à Bordeaux, MM. Larrouy et Lacroix.

Comité de Haute-Normandie. — Deux candidatures sont proposées par ce Comité et enregistrées par la Commission : MM. Larroque et Mironnet. Le nécessaire sera fait auprès de ce Comité, en vue de l'organisation d'une session d'examen, sous réserve, toutefois, que le nombre de candidats à examiner ne soit pas inférieur à quatre.

Comité de l'Atlantique. — M. Robin, mandaté par notre Bureau, pour présider une session d'examen de candidats de ce comité, au cours d'un déplacement qu'il a effectué à Nantes, rend compte de sa mission. Après son exposé à cet égard et l'examen des notes accordées tant par lui que par M. Vieuxguet, arbitre fédéral, également membre du jury, la Commission propose au titre d'arbitre « inter-régional » MM. Bernier et Couprie, tous deux domiciliés à Nantes.

Reclamations :

Championnat de France — 1^{er} tour Honneur, match n° 13 du 30 octobre 1938. — Après examen du dossier de la réclamation régulièrement déposée par « Rupella Sports », la Commission statue comme suit :

Attendu que la réclamation ne porte sur aucun fait précis,

Attendu que le fait de lancer la balle de la touche sur un adversaire, reste uniquement à l'appréciation de l'arbitre qui seul, peut considérer s'il y a eu, ou non, acte de brutalité.

Par ces motifs, la Commission décide « match acquis ».

1^{er} tour Honneur — Match n° 23 du 30 octobre 1938. — Le rapport de l'arbitre, sur la réclamation déposée par le S.O. Pont de Cheruy, n'étant pas encore parvenu à la Commission, celle-ci ne pourra statuer que lors de sa prochaine réunion.

Séance du 9 novembre 1938

Présidence de : M. Geist.

Présents : MM. Creux, vice-président ; Taxis, secrétaire ; Risset, secrétaire adjoint ; Archimbaud, Bié, Coulon, Lebuhotel, Magne, membres.

Excusés : MM. Hingray, Mathis, membres.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Chouzy, arbitre fédéral, au sujet du déplacement d'un membre de notre bureau à Lyon. Le secrétaire répondra.

Arbitres régionaux :

Le Comité d'Alsace propose à la commission de nommer comme arbitre régional reconnu, au titre civil, les arbitres militaires premier degré suivants : Adjudant Lanos, Sergent Hittinger, Maréchal

des Logis Durand de Strasbourg, en raison de leur activité et de leurs aptitudes dans ces fonctions.

La commission est d'accord pour donner satisfaction à cette demande, sous réserve de communication des procès-verbaux réguliers d'examen exigés à cet égard. Le secrétaire interviendra dans ce sens, auprès du comité intéressé.

Comité de Basse-Normandie :

Sur proposition favorable de M. Lebuhotel, mandaté par notre commission auprès de ce comité, celle-ci ratifie la nomination au titre d'arbitre régional reconnu de M. Le Bras, domicilié à Caen, qui a satisfait à l'examen passé à cet effet, par M. Pommier, arbitre fédéral.

M. Lebuhotel signale également, le cas de M. Faideati, Economiste de l'École pratique d'Evreux, titulaire d'une carte d'arbitre officiel, saison 1937-38, de l'ancienne ligue d'athlétisme et de basket-ball de Basse-Normandie. Pour la bonne règle, cet arbitre sera examiné en pratique par un membre du bureau de notre commission qui se déplacera à Evreux à l'occasion du prochain tour du championnat de France Féminin.

Examens d'arbitres « inter-régionaux » et fédéraux :

Session de Bordeaux. — La Commission prend acte d'une nouvelle candidature présentée par M. Bacarisse de Pau, ce qui porte à quatorze le nombre de candidats à examiner lors de la session prévue à Bordeaux les 26 et 27 novembre.

A ce sujet, la commission désigne comme membres du jury de cet examen qui sera présidé par M. Geist, MM. Archimbaud et Bossuwe.

Le secrétaire se mettra en rapport avec le comité de Côte-d'Argent, pour la fixation du lieu et l'horaire de l'ordre des épreuves ainsi que de la composition des matches.

Comité parisien. — La commission prend en considération la candidature au titre d'arbitre fédéral de M. Trolard, arbitre inter-régional du comité de l'Île-de-France actuellement domicilié sur le territoire du comité parisien.

M. Trolard sera examiné à l'occasion d'un prochain match de championnat de Paris, pour lequel le comité parisien sera invité à le désigner.

Question d'arbitrage. — Après échange de vues sur une question posée par M. Archimbaud : droit du capitaine sorti du jeu pour quatre fautes personnelles, à signer la feuille de match et une réclamation déposée après son expulsion du terrain, toutes explications utiles seront données à notre collègue, sur ce point.

Questions diverses. — M. Coulon signale à la commission, la communication intéressante qu'il a reçue d'un médecin de lycée, au sujet des effets salutaires du basket-ball, constatés par lui, sur des jeunes gens et jeunes filles, au point de vue physique, notamment en ce qui concerne les redressements du système vertébral.

Quoique cette question ne soit pas du ressort de notre commission, M. Coulon est invité à suivre de près les observations de ce médecin qui peuvent être un moyen précieux de propagande pour le développement de la pratique de notre sport, chez les juniors et minimes.

Séance du 16 novembre 1938

Présidence de : M. Geist.

Présents : MM. Creux, vice-président ; Taxis, secrétaire ; Risset, secrétaire adjoint ; Archimbaud, Bié, Hingray, Magne, Mathis, membres.

Excusés : MM. Coulon, Lebuhotel.

Procès-verbal. — Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Lettres de :

— M. Pechenart, arbitre fédéral de Douai, au sujet de sa candidature au titre d'arbitre international adressée à M. Geist. Le secrétaire est chargé de répondre en donnant toutes explications utiles.

— De M. L'Hoste du comité de l'Aube, adressée à la commission sportive et concernant le rôle du manager. Le secrétaire répondra.

— de M. Bigot, arbitre fédéral, signalant sa tournée en Bretagne, dans les départements de la Mayenne et de la Loire-Inférieure, jusqu'au 20 novembre. Noté.

— De M. André, Instituteur à Angeac, au sujet du « marcher ». Le secrétaire répondra.

— Du Sporting-Club de Chambéry, au sujet des limites réglementaires de son terrain. Le secrétaire répondra.

— De M. Barbé, D.I.M., à Beyrouth, concernant les droits de l'arbitre sur les supporters d'un club. Le secrétaire répondra.

— De M. Serjeys, Président de la commission des arbitres du Maroc, au sujet de certaines règles de jeu (fautes personnelles, dribble). Le secrétaire informera l'intéressé, que toutes explications utiles seront données par le délégué de la Fédération, lors du déplacement de l'équipe de France en Afrique du Nord, pour les fêtes de Noël 1938.

Arbitres régionaux. — Sur proposition favorable des comités intéressés qui ont transmis les procès-verbaux d'examen régulièrement établis, la commission ratifie la nomination au titre d'arbitre régional reconnu de : M. Dalesme, du Comité du Limousin ; MM. Michel et Veran, du Comité des Pyrénées.

Après examen de la lettre du 7 novembre du comité de Touraine, la commission est d'accord pour ratifier la nomination des arbitres qu'elle vaudra bien proposer au titre « régional reconnu » parmi ceux figurant sur la liste jointe à sa précitée. Le secrétaire se mettra en rapport avec le comité intéressé, à cet égard.

Arbitres Militaires. — La commission ayant reçu, de diverses régions militaires les listes de leurs arbitres de basket-ball, les comités respectifs dont ils dépendent seront invités à fournir toutes indications utiles sur la qualification au titre d'arbitres militaires, des intéressés.

Examen d'arbitres inter-régionaux :

Comité d'Alsace et de Franche-Comté.

La Commission prend acte des candidatures de MM. Pannoux et Gouhier. Elle enregistre également l'accord de MM. Ronner et Hagenbach, en ce qui concerne leur déplacement à Valentigney, les 26 et 27 novembre.

M. Bannwarth étant indisponible, c'est M. Caroli, arbitre fédéral, du Comité de l'Aube, qui assistera M. Risset, comme membre du jury d'examen.

Reclamations. — Championnat de France Honneur, premier tour, match n° 23, du 30 octobre :

Comme suite à la décision de la réunion du 2 novembre, et après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre, la commission statue comme suit :

Attendu qu'il résulte du rapport de l'arbitre qu'un joueur a proféré sur le terrain, des paroles déplacées à l'égard d'un de ses adversaires.

Qu'en vertu de l'article 3 du chapitre XIII du code, l'arbitre était fondé à sanctionner ce joueur d'une faute technique.

Par ces motifs, la commission décide « match acquis ».

D'autre part, la commission transmet au bureau avec demande de sanction, le rapport de l'arbitre qui déclare que le joueur Sorlin, Licence n° 224, du S.O.P. Cheruy l'a insulté sur le terrain.

2^e Match n° 2, du 30 octobre 1938 :

Aucune confirmation du club réclamant n'étant parvenue à la commission, celle-ci considère la réclamation figurant sur la feuille de match et faisant l'objet d'un rapport de l'arbitre, comme nulle et non avenue.

Nomination d'arbitre fédéral. — Sur rapport favorable de M. Geist qui, assisté de MM. Bié et Lebuhotel, arbitres fédéraux, a examiné en pratique M. Trolard, arbitre inter-régional, depuis le mois de mai 1937, sur un match de Championnat de Paris, disputé le 13 novembre 1938. La commission propose la nomination de cet arbitre au titre « fédéral ».

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Séance du 8 novembre 1938

Présidence de : M. Cabon.

Présents : MM. Thomas, secrétaire ; Coadou, Geiser, Lebuhotel, membres.

Procès-Verbal. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MUTATIONS

BOURGOGNE.

Licence A. — Bazenerrie, du Stade Français, pour l'U.S. Cheminots Dijonnais.

LORRAINE.

Licences A. — Debrieu René, de l'Ec. Montferandais, pour l'U. S. Foug; Furtwengler Joseph, du C. S. St-Nicolas Montigny, pour le C.S. Metz.

NORD.

Licence A. — Chapier Henri, du C.A.U.F.A. Reims, pour l'O. Lillois.

BASSE-NORMANDIE.

Licences A. — Gibert Georges, Lecroisy Paul, Moitié Edouard, Peltier Georges, Quevillon Raoul, de l'Esp. Cherbourg, pour l'Etoile S. Cherbourg.

HAUTE-NORMANDIE.

Licence A. — Richard Robert, du C. Paul-Bert de Rennes, pour les Loisirs C. Havrais.

Licence B. — Bérenger Adrienne, de l'A.S. P.T.T., pour le Havre A.C.

PARIS.

Licences A. — Charton Gilbert, du C. S. Metz, pour le R. C. France; Pisani Edgard, de l'Oriental Tunis, pour le Paris U.C.; Vermerberghen Léon, du G.S. Amfreville, pour le S. Français.

Licences B. — Bussier André, du C.S. Plaisance, pour l'A. S. Cheminots Ouest; Godebert Georges, du S.C.P.O., Lenormand André, du C. S. Plaisance, pour l'U. S. Métro.

PYRENEES.

Licence A. — Desplats Gilbert, de l'A.S. Roquecourbe, pour l'O. Carmaux.

ALGER.

Licence A. — Torres René, du S. Français, pour le G. L. Etudes Alger.

Licences B. — Aquilina Marcel, du G. L. Etudes Alger, pour le Gallia S. Algérois; Calavassy Georges, de la J. S. Algéroise, pour le Rugby O. Mitidja.

ORAN.

Licence B. — Aznar Paul, de l'A.S.P.T.T. Oran, pour la Joyeuse U. Sportive.

CORRESPONDANCE

Côte d'Argent. — Lettre du Comité, concernant une catégorie de licenciés. Prière vous reporter aux articles 1 et 2 du Règlement intérieur de la F. F. B. B.

— Lettre du Comité, concernant le joueur

Grandchamp, de l'A.S.P.O. Midi. - Bonne note est prise.

Pays B. B. B. — Lettre du Comité, relative à l'avis inséré dans *Basket-Ball*, n° 106, du 27 octobre 1938, concernant les sanctions à infliger par les Comités. Nous précisons qu'il s'agit de pénalités encourues pour fautes graves, tombant sous le coup de l'article 28 des Règlements généraux. Les pénalités prononcées pour les fautes commises au cours des matches ne doivent pas être comprises dans celles à proposer à la Fédération, si ces fautes ne présentent pas un caractère de gravité.

Pyrenées. — Lettre du Comité, demandant des renseignements concernant un joueur licencié B. - Réponse négative.

Maroc. — Lettre du Comité, concernant le même sujet que le Comité du Maroc. - Même réponse est faite.

PENALITES

Côte d'Azur. — La Commission, ayant examiné le dossier de l'affaire Rossi, transmet au Bureau fédéral pour suite à donner.

Paris. — Demande de suspension d'un an sans sursis, présentée par le Comité Parisien contre le joueur Labourdette, de l'U. S. Méry, pour voies de faits et injures à un arbitre au cours et après un match.

La Commission, ayant examiné le dossier, transmet au Bureau fédéral pour décision.

APPELS

Alpes. — Appel de l'Etoile Sportive Aixoise contre une décision du Comité des Alpes.

La Commission, ayant étudié le dossier de cette affaire, rejette cet appel et confirme les décisions du Comité, prises en sa séance du 19 octobre 1938.

Paris. — Appel de l'Union Sportive Métropolitaine, contre une décision du Comité de Paris. - Transmis au Bureau fédéral pour décision.

REGLEMENTS DE CHAMPIONNAT

Les règlements de championnat des Comités des Ardennes, de l'Ile-de-France, du Périgord Agenais et de Tunisie, sont homologués.

COUPES ET CHALLENGES

Lyonnais. — Le règlement de la « Coupe de Lyon », organisée par le Comité du Lyonnais, est homologué.

Prochaine Séance. — La prochaine séance de la Commission aura lieu le 15 octobre.

Le gérant : Marcel Girault.

Imprimerie PIGALLE (G. MAZEYRIE),
20, boulevard de Clichy, PARIS (18°)

APÉRITIF A LA GENTIANE

SUZE

L'AMIE DE L'ESTOMAC

AU TOURNOI INTERNATIONAL
de BERLIN

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE
à ROME

Les Sélections Nationales Françaises
masculines et féminines
portaient les équipements

SOMMS
Fabricant spécialiste
68, Rue Réaumur - Paris (3^e)

SOMMS

Le premier a établi un tarif spécial pour commandes. Son tarif de gros, basé, sur des marques et fabrications connues, est sans concurrent.

Catalogue et conditions franco sur demande